

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 264

MONTREAL, LE LUNDI 14 NOVEMBRE 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

L'art de la non-candidature

Aux présidentielles françaises, rien ne sert de courir...

Les comédiens savent qu'au cinéma il ne faut jamais forcer le ton. Ils ont appris que celui qui hausse la voix sur les planches pour être entendu doit, devant la caméra, chuchoter, jouer du clin d'œil, éviter les gestes brusques, manier la demi-teinte. C'est le b.a.-ba du métier de saltimbanque.

A quelques mois des élections présidentielles françaises et dans le climat de corruption qui vient de faire tomber un troisième ministre en cinq mois, rien n'est plus précieux que le silence. Les candidats, déclarés ou pas, sont en train de l'apprendre à leurs dépens. Le gagnant de la course de fond qui couronnera, en mai, un président-roi pour sept ans risque d'être celui qui saura le mieux manier l'esquive, économiser ses forces et longer les murs.

En fait, la recette pour être en tête des sondages ces jours-ci, c'est carrément de ne pas être candidat! Les champions toutes catégories de la non-candidature, le président de la Commission européenne Jacques Delors et le premier ministre Édouard Balladur, se disputent la première place. Selon les sondages, le RPR Balladur l'emporterait au second tour sur le socialiste Delors, qui lui-même battraient l'autre candidat RPR Jacques Chirac.

Or, les deux premiers font des pieds et des mains et multiplient les feintes pour retarder la date de leur entrée officielle dans la course.

Jacques Delors a un prétexte en or puisqu'il ne quittera la présidence de la Commission européenne que le 1^{er} janvier. Il tisse sa toile, crée des «clubs de discussion» dans tout le pays, publie un livre, à la veille du congrès socialiste de Liévin, collectionne les ralliements (dont celui de Michel Rocard). Mais, il n'est pas au terme de sa réflexion et n'est toujours pas candidat!

Édouard Balladur, plus exposé, invoque la nécessité de ne pas nuire à l'action du gouvernement. Il recrute ses ministres les uns après les autres, réclame des primaires à droite afin de désigner le candidat le plus populaire dans les sondages (c'est-à-dire lui-même!) et commande à l'intellectuel Alain Minc une étude sur la France de l'an 2000 qui ferait un programme en or. Mais, lui non plus n'est pas candidat!

Les deux hommes ont le même mot d'ordre: motus et bouche cousue jusqu'en janvier. Les caricaturistes les peignent un sparadrap sur la bouche et en camisole de force. Tout le jeu politique de leurs adversaires consiste depuis quelques semaines à les obliger à se déclarer.

Mais si leur absence du débat n'abuse personne, les «candidats officiels» ont appris à leurs dépens ce qu'il en coûte de se faire voir sur toutes les tribunes.

Michel Rocard, intronisé «candidat naturel» de la gauche l'an dernier, ex-secrétaire général du Parti socialiste et tête de liste aux élections européennes, est aujourd'hui forcé de reconnaître son échec et de se rallier à Jacques Delors. C'est le prix que ce verbomoteur aux idées parfois lumineuses et aux phrases souvent obscures a payé pour avoir oublié que le président doit se situer au-dessus des partis.

Jacques Chirac, seul candidat d'importance déclaré à droite, risque de trouver le temps bien long jusqu'au mois de janvier. Lors de son entrée en campagne, la semaine dernière, les sondages ont à peine frôlé. C'est devant un congrès du RPR boycotté par les partisans d'Édouard Balladur, son «ami de 30 ans», et même son allié Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, qu'il vient de quitter la direction du parti pour se consacrer à la présidentielle.

Il est donc plus probable que jamais que la droite se présente au premier tour à nouveau divisée. Une division qui a aidé François Mitterrand en 1981 et 1988. Mais les jeux ne sont pas faits. La droite divisée avait remporté les présidentielles en 1965 et 1974. Tout peut aussi arriver au gouvernement d'Édouard Balladur. Plusieurs ministres pourraient être l'objet de procédures judiciaires, dont ceux de la Défense, François Léotard, et de la Jeunesse et des Sports, Michèle Alliot-Marie. Édouard Balladur a beau avoir demandé trois mois de calme à ses ministres, rien n'échappe plus en France à l'élection présidentielle. Ni les rivalités entre le balladurien Charles Pasqua (ministre de l'Intérieur) et le chiraquien Jean Juppé (ministre des Affaires étrangères). Ni les «affaires», où l'on s'accuse de part et d'autre de vouloir torpiller le concurrent.

Pour échapper pendant un temps à la tourmente, les présidentiables ont décidé de rentrer la tête et de cultiver l'absence. Leur silence est devenu une arme dans la cacophonie médiatique et face à une élection qui se jouera sur le thème de l'honnêteté. Comme si les électeurs savaient que se taire, c'est aussi une façon de ne pas mentir.

| INDEX | MÉTÉO |
|----------------------|---|
| AgendaB6 | Montréal |
| Avis publicsB5 | Nuageux avec éclaircies. 40% de possibilité d'averses en soirée. Max: 7 |
| ClasséesB4 | Québec |
| CultureB8 | Nuageux avec éclaircies. 40% de possibilité d'averses en soirée. Max: 5 |
| ÉconomieB2 | Détails en A8 |
| ÉditorialA6 | |
| Le mondeA5 | |
| Mots croisésB5 | |
| Les sportsB5 | |

L'ENTREVUE

Michèle Fortin, patronne de la télé française de la SRC

PAGE B 1



LE MONDE

Le Canada menace de retirer ses Casques bleus de Bosnie

PAGE A 5

LES ACTUALITÉS

Chrétien dans la tourmente du Timor

PAGE A 4

Le camp du NON suscite déjà la méfiance des troupes de Jean Charest

On ne veut pas «véhiculer le même message que Jean Chrétien»

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR



Jean Charest a connu un net succès ce week-end en réussissant à attirer plus de 500 délégués aux assises provinciales du Parti progressiste-conservateur. Les délégués ont proposé que le futur chef soit élu au suffrage universel des membres. Le congrès national d'avril 1995 devra trancher la question.

L'unité d'action et de pensée du camp du NON n'est pas acquise, en vue de la campagne référendaire. Les conservateurs ne feront pas bon ménage avec les libéraux. La coalition prend naissance dans la méfiance.

Au congrès de l'aile québécoise du Parti conservateur, en fin de semaine à Montréal, les délégués de plusieurs associations de comités ont fait savoir qu'ils n'ont pas l'intention de faire campagne aux côtés des libéraux fédéraux. Pas question pour eux d'œuvrer sous le même parapluie que leurs adversaires des dernières élections générales. Ils ont prévenu leur chef, Jean Charest, qu'ils ne veulent pas le voir sur la même tribune que Jean Chrétien.

«J'espère, Jean, qu'on ne te verra pas sur la même tribune que Jean Chrétien, à lui faire l'accolade et à lui donner la main avec un grand sourire», a lancé une déléguée de la région de Québec.

«Il faut faire attention de ne pas véhiculer le même message que Jean Chrétien», a renchéri un autre.

D'autres délégués se sont vidés le cœur sur les libéraux provinciaux, jusqu'à ce que des pacificateurs les ramènent à la raison. «Il faut faire un petit mariage temporaire. Il faut tout faire pour sauver le pays. Il faut faire front commun avec les libéraux provinciaux. Il faut les pardonner».

S'inscrivant dans le cadre d'un débat sur la campagne référendaire, cette petite séance de défoulement a semblé ébranler quelque peu le chef du parti. En conférence de presse, il a dit comprendre l'expression d'amertume de ces militants, qui ont gardé un mauvais souvenir des dernières discussions constitutionnelles. Compte tenu du fait que le référendum est encore lointain, il est confiant dans le fait que le temps arrangera les choses. Il compte bien offrir la collaboration de son parti à Daniel Johnson, mais n'exclut pas que les conservateurs

VOIR PAGE A 8: CHAREST

Peut-on faire la souveraineté sans s'en rendre compte?

Un pamphlet de Jean Larose dénonce l'évacuation de la véritable discussion politique

JEAN DION
LE DEVOIR

Au Québec, l'idée de souveraineté claudique. Mieux (ou pire), dit Jean Larose, elle rampe. On l'a édulcorée, réduite à un simple calcul, mise tout entière dans la balance de la rentabilité. «Malgré eux», ses propres défenseurs en ont fait un pastiche d'elle-même et accrédité la notion voulant que la meilleure façon d'y arriver, c'est en ne s'en rendant pas compte.

Loin de la souveraineté «souveraine», «noble», le «ressentiment» meut les esprits et les cœurs. Plus question de la faire pour, mais contre, avec en tête l'obsession de la revanche. Le discours, la discussion politiques ont été évacués, noyés dans les palabres constitutionnels et l'argutie pseudo-économique, de sorte qu'«on ne se rappelle même plus de quoi l'on parle».

Dans un essai décapant publié demain chez Boréal, *La Souveraineté rampante*, Jean Larose, professeur de littérature à l'Université de Montréal, part à l'assaut de la défection intellectuelle. Vitriolique, son plaidoyer rembarre les apôtres autoproclamés d'une «gauche» dite culturel-

le, mouche un système d'éducation dont l'étroitesse de vue ne le cède qu'au laxisme, ramène au rang de vessie une vision de la «modernité» qui voudrait bien se faire passer pour lanterne dissipant la «Petite Noirceur» dans laquelle le Québec est plongé.

Et surtout, surtout, à l'aube de «la période difficile où nous allons entrer et au cours de laquelle il est possible que notre peuple donne pour la seconde fois au monde étonné le spectacle d'une nation refusant elle-même par les urnes son indépendance», soulève la question tabou du droit, voire du devoir de dissidence dans une société se gavant de consensus.

Ce n'est pas la première fois que Jean Larose se fait pamphlétaire. Cette fois, il retient pour cibles Jacques Pelletier, autre prof de littérature et auteur des récents *Nou-*



Jean Larose

VOIR PAGE A 8: LAROSE

Les Suédois disent oui à l'Europe

LE DEVOIR AVEC REUTERS ET AFP

Les Suédois se sont prononcés hier à 52,2 % pour l'adhésion à l'Union européenne. Après l'Autriche qui a dit «Oui» à l'Europe en juin dernier, et la Finlande qui a fait de même en octobre, la Suède est le troisième des quatre candidats à se joindre l'Europe communautaire cette année. La Norvège sera la dernière à se prononcer par référendum, dans quinze jours.

L'arrivée de la Finlande et de la Suède — et celle plus hypothétique de la Norvège — dans l'Union européenne, va renforcer la présence scandinave, jusqu'ici limitée au seul Danemark, déjà membre de la Communauté européenne depuis 1972.

Les sondages d'opinion qui ont précédé le scrutin d'hier laissaient prévoir une bataille serrée. Moins de 1% des électeurs ont voté blanc.

Le premier ministre Ingvar Carlsson a exprimé sa satisfaction, affirmant que le résultat du scrutin était «bon pour la Suède et bon pour l'Europe». «Je suis extrêmement satisfait», a-t-il dit.

«C'est un grand jour pour la Suède», a renchéri l'ancien premier ministre Carl Bildt, un pro-européen convaincu.

Après dépouillement de tous les bulletins, il apparaît que 46,9 % des Suédois ont voté contre.

VOIR PAGE A 8: SUÈDE

Moscou a soif

Les queues aux stations d'essence rappellent les pénuries de l'ancien régime

PAULE ROBITAILLE
LE DEVOIR

Moscou — Ils attendent de quatre à cinq heures, parfois ils passent la nuit à faire le pied de grue devant les stations-services de la capitale russe. Moscou a soif! Et la pénurie d'essence dure déjà depuis 10 jours dans la première ville de ce pays, supposément le plus riche en pétrole au monde!

Les queues sont dignes des jours les plus affreux de la grande débâcle de l'Union soviétique. Malgré le froid et l'absurdité soudaine de la crise, les Moscovites ne protestent pas, ils gueulent un peu, mais ils acceptent leur sort, résignés. «On n'a pas le temps de manifester, il faut travailler», confie l'un d'entre eux qui grelotte depuis une heure.

À chaque station, la même scène. Une fois son tour venu, le propriétaire de la voiture remplira son réservoir mais aussi plusieurs bidons d'essence qu'il placera, ensuite, avec soin sur son balcon ou dans le coffre de son véhicule. Ceux qui suivront rempliront tout ce qu'ils auront du précieux liquide noir jusqu'à ce que la station soit à sec et ne ferme ses portes.

Les riches, eux, s'en sortent mieux. Sur le long des grandes artères, les propriétaires de camions-citernes vendent l'essence directement au consommateur pour quatre fois le prix d'État.

La qualité de l'essence chez ces vendeurs itinérants laisse parfois à désirer. Malgré le prix, le chauffeur pourrait bien



VOIR PAGE A 8: MOSCOU

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

TRAVAIL ÉGAL SOUCIS

Toronto (PC) — Au Canada, les soucis liés au travail sont la cause essentielle du stress, de l'absentéisme et des maladies des employés de bureau. Tels sont les résultats d'un sondage commandé par ARISE, un groupe mondial de scientifiques et d'universitaires qui préconise le recours aux récompenses ou aux petits plaisirs pour soulager le stress. L'étude affirme que le stress affaiblit les mécanismes de défense du corps si bien que les gens sont plus sujets à de nombreuses maladies, même aux rhumes. Des études cliniques indiquent d'autre part que le plaisir consommé en modération peut soulager le stress, qu'il s'agisse d'une tasse de café ou de thé, un verre de vin ou une bière, une cigarette, une barre de chocolat ou autres grignotines. D'autre part, les Canadiennes seraient plus affectées par le stress que les hommes. Pour un peu plus de huit Canadiens sur dix, la télévision constitue, comme pour les Anglais et les Danois, la principale source de détente, suivie par le bavardage avec un ami, la lecture et la musique. Les Canadiens ont tendance à consommer plus de thé, de café, d'alcool et de tabac que leurs homologues américains pour apaiser leur stress.

ATLANTIS DE RETOUR

Cap Canaveral (AP) — Les six astronautes à bord de la navette spatiale américaine Atlantis achevaient hier de collecter les dernières données scientifiques, avant de revenir aujourd'hui sur Terre. En raison de risques d'orages ce matin au-dessus de Cap Canaveral en Floride, la NASA n'excluait pas de faire se poser la navette sur la base aérienne Edwards, en Californie. Une solution de rechange coûteuse: le rapatriement d'une navette par Boeing 747 spécial de la Californie à la Floride coûte un million de dollars à l'agence spatiale américaine. Sur le plan scientifique, cette mission de 11 jours semble avoir été très fructueuse. L'un des détecteurs d'ozone a ainsi recueilli assez de données pour pouvoir remplir 120 000 disques durs.

AVIONS SANS ESSENCE

New York (AP) — La compagnie USAir a laissé voler à plusieurs reprises des avions manquant de carburant ou insuffisamment entretenus, rapportait hier le *New York Times*. En dépit des assurances données par la sixième compagnie aérienne américaine, une enquête de deux mois fait apparaître de nombreux manquements aux règles de sécurité, explique le quotidien. Par exemple, les pilotes d'un vol Washington-Boston n'ont pas vérifié leurs réserves en carburant. Contraints de se poser à l'aéroport de New York-La Guardia, ils ont menti à la tour de contrôle, déclarant avoir un problème de moteur. Le commandant de bord a finalement reconnu avoir menti. Dans huit autres cas, des avions d'USAir se sont envolés sans emporter la quantité de kérosène requise par les autorités fédérales de l'aviation civile. Par ailleurs, un appareil de la compagnie a volé pendant 13 jours malgré la présence d'une fissure dangereuse sur un volet d'aile. L'enquête du *New York Times*, réalisée notamment à partir d'entretiens avec des employés de la compagnie et de documents obtenus auprès des tribunaux, fait suite à un accident survenu le 8 septembre à un Boeing-737 d'USAir près de Pittsburgh.

MORT D'UN VÉTÉRAN

Kingston (PC) — Un des derniers vétérans canadiens à avoir combattu lors de la Première guerre mondiale est décédé à Kingston, en Ontario. Harry Adams, qui avait 101 ans, avait également participé à la Deuxième guerre mondiale comme employé civil. M. Adams est mort vendredi, 77 ans jour pour jour après la fin du premier conflit mondial.

Congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec

La confrérie journalistique en quête d'un code qui ait du crédit

LE DEVOIR

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec a tenu ce week-end un congrès qui a réuni plus de 400 participants à Sherbrooke. Le président de la Fédération, Alain Saulnier, a présenté un projet de code de déontologie pour discussion, code dont les journalistes ont débattu chacun des articles.

Il explique que le projet sera remanié sous peu à la lumière de ces discussions pour être soumis à l'assemblée générale du mois d'avril, assemblée qui sera chargée d'élire le nouvel exécutif de la FPJQ en même temps qu'adopter le nouveau code de déontologie.

«L'objectif est de rédiger un code qui fasse consensus auprès des membres et qui ait un rayonnement susceptible de convaincre tous les journalistes de lui donner crédit et appui.» La FPJQ espère que ce code aura un effet sur les pratiques journalistiques et influencera le Conseil de presse du Québec.

Quelque 16 ateliers ont débattu de questions journalistiques dont l'un sur le reportage dans «les pays en conflit», atelier au-

quel participaient Jocelyn Coulon, Raymond Saint-Pierre, Richard Latendresse et Michèle Ouimet comme conférenciers invités.

L'une des questions posées avait trait à la position des journalistes par rapport à l'armée et aux différentes factions en présence. Jocelyn Coulon estime qu'il faut juger du théâtre de la guerre avant de porter un jugement sur l'engagement et les factions. Bien sûr, quand on couvre toujours la même partie, on est en situation de surinformation d'un côté, d'une information déséquilibrée, mais on n'est pas nécessairement en présence d'une information partielle.

Raymond Saint-Pierre de Radio-Canada a fait des reportages en provenance d'Algérie, du Rwanda, de l'Afghanistan et de Kaboul au cours de la dernière année, toutes destinations particulièrement dangereuses. Il n'était pas avec l'armée en Algérie ou à Kaboul. Ses reportages n'ont pas véhiculé des points de vue officiels mais ont suivi la filière du terrorisme en Algérie et à Kaboul, puis du génocide dans le cas du Rwanda.

Les participants à la table ronde ont dé-

ploré que les journaux canadiens n'envoient que rarement des journalistes dans les zones de guerre. Les journaux se tiennent le plus souvent à l'écart.

Un autre atelier a porté sur le journalisme d'humeur avec deux représentants de ce type de journalisme, à savoir Pierre Foglia et Nathalie Petrowski. Un autre atelier s'interrogeait sur la qualité du français des journalistes. Selon le président de la FPJQ, il y a eu des ateliers de réflexion et des ateliers de formation.

Alain Saulnier se réjouit de la participation renouvelée de la Fédération des journalistes en région, avec cinq sections régionales bien organisées et plus de 20 % des participants au cours de ce week-end en provenance de l'Estrie.

En dépit des compressions budgétaires enregistrées dans la plupart des médias, la FPJQ a un nombre record de membres, quelque 1200 journalistes actifs, par rapport au sommet précédent de 1140 au plus fort de la FPJQ. Ce sont *La Presse*, Radio-Canada et Télé Métropole qui ont les plus forts contingents de journalistes membres de la FPJQ.



Odile Tremblay remporte le Prix Jules-Fournier et Sylvain Blanchard obtient une mention au Prix Judith-Jasmin.



Jennifer Alleyn a récolté une mention au Prix Mireille-Lancôt.

Entreposage et transport des armes à feu

Allan Rock obtiendrait le feu vert québécois

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Il y a fort à parier que le ministre fédéral de la Justice Allan Rock obtiendra l'appui souhaité de la part du coroner Anne-Marie David quant à la nécessité de parfaire la réglementation sur l'entreposage et le transport des armes à feu, compte tenu des critiques virulentes entendues la semaine dernière au cours de l'enquête publique.

Sauf le représentant de la Fédération québécoise du tir, la vingtaine d'autres témoins ont réclamé que des modifications soient apportées au règlement en vigueur depuis le 1er janvier 1993. Celui-ci a pour objectif une meilleure sécurité publique par la réduction du nombre des suicides, des accidents et des homicides causés par les armes à feu.

Le Québec enregistre annuellement 300 suicides par arme à feu. Dans la grande majorité des cas, une arme longue (de chasse) est utilisée, qui appartient dans 78 % des cas à un membre de la famille, le plus souvent le père.

Les critiques qui sont revenues le plus souvent au cours de la semaine dernière ont trait aux différences qui existent entre la version anglaise et française du règlement de même qu'au manque de cohérence et de clarté de certains passages.

Ce qui a fait dire à l'instructeur George Banks de la Fédération québécoise du tir et au lieutenant Guy Asselin de la Sûreté du Québec que «le règlement laisse place à l'interprétation».

«Le règlement n'est pas nécessairement clair. Ça n'aide pas les gens qui doivent le faire appliquer (les policiers) et ceux qui veulent

s'y conformer (les propriétaires d'armes)», a soutenu le policier.

«Des choses auraient intérêt à être précisées soit par les tribunaux, soit par le législateur à la demande du coroner», a ajouté le policier Asselin.

Le porte-parole de l'Association des directeurs de police et de pompiers du Québec, Richard Côté, a reconnu d'emblée que «les policiers ne savent pas comment interpréter la loi. Il faut quasiment être spécialiste», a-t-il dit. M. Côté a également fait remarquer au coroner que la réglementation sur l'entreposage, l'exposition, le manientement et le transport sécuritaire des armes à feu n'était enseignée que dans deux des six cégeps offrant la formation en techniques policières.

Le coroner David a cherché à savoir si les policiers en exercice avaient reçu de la formation sur ce règlement et s'ils le maîtrisaient suffisamment pour s'assurer de son application. M. James Hayes, du ministère fédéral de la Justice, a bien dit au coroner que 400 policiers canadiens avaient reçu trois jours de formation relativement au règlement mais il a été incapable de préciser si un certain nombre d'entre eux étaient du Québec. En outre, la publicité faite par le fédéral pour faire connaître son règlement n'a manifestement pas atteint son but.

De très rares témoins avaient vu l'encart inséré dans les journaux ou le message publicitaire à la télévision.

Cet échec n'a pas eu l'heur d'étonner le porte-parole du ministère québécois de l'Environnement et de la Faune, Raymond Desjardins, pour qui «les campagnes "grand public", qui s'adressent à tout le monde mais où personne

ne se sent concerné tellement le message est général, ne sont que très peu efficaces malgré les coûts souvent élevés reliés à l'utilisation des médias électroniques».

«Notre expérience en matière d'éducation et d'information nous apprend que pour obtenir un maximum d'efficacité, il est nécessaire de développer des moyens simples, conçus pour s'adresser à des clientèles spécifiques», a-t-il fait remarquer.

Par ailleurs, la très grande majorité des témoins a réclamé l'enregistrement obligatoire des armes à feu de façon à tenir le propriétaire de l'arme responsable des accidents, homicides ou suicides se produisant à l'aide de cette arme. «À l'heure actuelle, il n'y a pas d'incitatif pour les propriétaires d'armes à feu à les entreposer de façon sécuritaire», a soutenu Antoine Chapdelaine, médecin en santé publique.

Lors de son passage à Montréal vendredi, le ministre Allan Rock a indiqué que son projet de loi sur un contrôle plus serré des armes à feu, qui sera déposé prochainement, contient une clause rendant obligatoire l'enregistrement des armes à feu. Il a précisé que cet enregistrement sera étalé sur quelques années mais qu'il sera obligatoire pour toute personne désireuse de se procurer des munitions. De tous les témoins entendus la semaine dernière par le coroner David, seule la Fédération québécoise de tir s'est opposée à l'enregistrement des armes.

Elle y voit des coûts additionnels pour les propriétaires d'armes, en plus de craindre que le législateur n'en profite pour interdire, par exemple, les armes de chasse semi-automatiques.

Les États-Unis semblent avoir des atomes crochus avec le réacteur nucléaire Candu

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Washington — Il n'y a pas que les lointains marchés asiatiques comme la Corée et la Chine qui intéressent les fabricants du réacteur nucléaire canadien CANDU. Il y a aussi les États-Unis.

Le marché de l'électricité y est encore au ralenti, mais cette situation devrait changer au début des années 2000. Et Énergie Atomique du Canada veut être prête.

Pour cette raison, la filiale d'Énergie Atomique du Canada aux États-Unis a entrepris cet automne le long processus qui devrait lui permettre d'obtenir, d'ici trois à cinq ans, une licence pour vendre le réacteur CANDU aux États-Unis.

Le président de cette filiale, AECL Technologies, M. Doug Hink, a déclaré à la *Presse Canadienne* que le CANDU n'avait jamais été introduit aux États-Unis.

Certaines entreprises de services publics s'étaient montrées intéressées, il y a une quinzaine d'années, mais il n'y a pas eu de suites.

Le système s'est modifié depuis. Pour vendre un réacteur nucléaire aux États-Unis, il faut maintenant obtenir une li-

cence d'une agence gouvernementale, la Nuclear Regulatory Commission.

La commission doit d'abord étudier sommairement la requête, pour voir si tous les éléments nécessaires y sont. Cette seule étape peut prendre de deux à trois mois.

«C'est un document très compliqué, a expliqué M. Hink. Il compte 19 chapitres, répartis en plusieurs volumes, remplis de détails techniques et d'information.»

Puis, si tout y est, la commission examine la requête à fond, un processus pouvant s'étaler sur trois à cinq ans.

Licences expirées

M. Hink a dit s'attendre à ce que le marché de l'électricité soit plus intéressant à ce moment-là. Il a expliqué que la demande en électricité augmentera au cours des prochaines années, ce qui devrait obliger les entreprises de services publics à signer des contrats avec des fabricants de réacteurs au début des années 2000.

Il a ajouté qu'entre les années 2007 et 2012, les licences de nombreux réacteurs en existence expireront, parce qu'elles ne sont valides que pour 40 ans. Il faudra remplacer ces centrales.

M. Hink s'est montré confiant quant aux chances de l'énergie nucléaire dans ce contexte, surtout face aux autres types d'énergie. Il a expliqué que pour l'instant, l'électricité produite à l'aide de gaz naturel était compétitive parce qu'il y avait un surplus de gaz naturel. Il a cependant affirmé que ce surplus diminuait peu à peu.

Il a ajouté que l'énergie solaire et l'énergie éolienne auront leur place, mais surtout en tant que sources supplémentaires d'électricité.

«Tous ces types d'énergie sont plus coûteux qu'un réacteur nucléaire géré efficacement, surtout lorsqu'on parle de grandes quantités», a-t-il affirmé.

M. Hink a indiqué que le marché du nord-est des États-Unis pourrait être intéressant aux yeux d'Énergie atomique Canada, en dépit de l'exportation d'hydroélectricité québécoise.

«Il y a un bon nombre de réacteurs nucléaires dans cette région qui devront être remplacés, a-t-il déclaré. Il sera économiquement compétitif de les remplacer par d'autres réacteurs nucléaires.»

Énergie Atomique du Canada a ouvert sa filiale à Rockville, au Maryland, tout près du siège de la Nuclear Regulatory Commission, il y a cinq ans. M. Hink, un

Canadien, y supervise une vingtaine d'employés. Américains pour la plupart.

Il a affirmé que AECL Technologies offrira déjà plusieurs produits et services aux Américains dans le domaine de l'énergie nucléaire, développés en marge du CANDU.

M. Hink a déclaré que Énergie Atomique Canada avait notamment une grande expertise pour l'entreposage de combustible usé, l'entreposage de déchets nucléaires et même de dispositifs d'étanchéité.

Il a expliqué que comme le CANDU utilisait de l'eau lourde, plus coûteuse que l'eau ordinaire, les Canadiens avaient dû développer une technologie pour être bien certains qu'aucune goutte ne se perdait dans le système.

«Comme plusieurs réacteurs américains commencent à se faire vieux, ils ont besoin de nouveaux dispositifs d'étanchéité, a-t-il affirmé. Plusieurs entreprises sont venues nous voir et nous avons offert de leur vendre notre système.»

Il a affirmé qu'en ce qui concernait le CANDU lui-même, il était confiant d'obtenir sans trop de problèmes une licence de la Nuclear Regulatory Commission.

«C'est un intérêt à long terme que nous portons aux États-Unis», a-t-il déclaré.

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS
55, ST-JACQUES MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Tél: (514) 945-7074 Tél: (514) 981-0444
La maîtrise des intangibles

LA NOUVELLE PASSAT
DE VOLKSWAGEN **GLX VR6**

5 VITESSES
AIR CLIMATISÉ
RÉGULATEUR DE VITESSE
FREINS ABS, COUSSINS
GONFLABLES, ROUES BBS
ETC...

299.95\$ Par mois + Taxes

Automobiles B. Duval
400, BOUL. ROLAND THERRIEN
LONGUEUIL (QUÉBEC)
TÉLÉPHONE (514) 679-0890

Boil de 24 mois, 40,000 km inclus, 0.10\$ excédentaire, comptant au échange 5,000\$. Transport, préparation, taxes en sus. Premier versement et dépôt sécuritaire exigés. Valeur résiduelle 18,383\$.

VCI

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



L'hispanophonie, mangeuse de mots

Les Espagnols ne sont pas embarrassés par les mots étrangers. Ils les traduisent, les transposent, les phagocytent, les hispanisent sans vergogne.

MICHEL BOLE-RICHARD
LE MONDE

Madrid — Cette fin de *semana* (week-end), je préférerais assister à une partie de *fútbol* ou *balompié* plutôt qu'au *mitin* (meeting) du Parti socialiste. De toute façon, je ne suis pas libre, *estoy de canguro* (je fais du baby-sitting). Cela ne nous empêche pas d'aller faire une partie de *bolera* (bowling). Et puis arrête de mâcher du *chicle* (chewing-gum) quand je te parle. Va plutôt chercher des *crusantes* (croissants) et ensuite nous pourrions écouter cet *elepé* (LP: long play, 33-tours) avant d'aller faire du *shopping* (ir de tiendas: faire les magasins).

Le castillan a toujours parfaitement résisté. D'abord à huit siècles d'occupation arabe....

Le moins que l'on puisse dire est que les Espagnols ne sont pas embarrassés par les mots étrangers. Ils les traduisent, les transposent, les phagocytent, les hispanisent sans vergogne. Et cela ne date pas de l'invasion relativement récente des termes anglo-saxons véhiculés par le cinéma, la publicité ou le sport. Le castillan a toujours parfaitement résisté.

D'abord à huit siècles d'occupation arabe dont il a gardé plus de 4000 mots aujourd'hui parfaitement intégrés dans la langue espagnole comme *azul* (bleu), *alcalde* (maire), et beaucoup d'autres commençant par la lettre a, mais aussi *rehén* (otage), *jinete* (cavalier) et bien sûr *alcohol* (alcool).

Il en fut de même pour les français au cours de siècles d'échanges tumultueux (de l'installation d'un bourbon à Madrid à l'occupation napoléonienne). Il en reste une multitude de traces comme *débâcle*, *jardin*, *chalé* pour chalet et *chofer* pour chauffeur.

Comme le dit Miguel Garcoa-Posada, directeur de l'Institut Beatriz Galindo et critique littéraire au quotidien *El País*, «quand il s'agit de réalités nouvelles, on les incorpore parce que c'est un enrichissement, quitte à les hispaniser».

Alors faut-il malgré tout instaurer des garde-fous légaux pour éviter les dérapages? Faut-il codifier les apports étrangers pour qu'ils ne déforment pas le castillan?

Fernando Lazaro Carreter, président de l'Académie royale, vient d'envoyer une lettre au président du gouvernement Felipe Gonzalez, rendue publique mercredi 9 novembre, dans laquelle ce gardien de la langue espagnole s'inquiète «des pro-

blèmes de convivialité entre les langues existant actuellement dans les régions où il existe des langues vernaculaires [une allusion au bilinguisme en Catalogne et au Pays basque] ainsi que du laxisme croissant qui se manifeste dans les utilisations publiques de la langue espagnole tant orales qu'écrites».

Pourtant, le débat linguistique n'a rien à voir, en Espagne, avec celui que nous avons connu en France, avec les polémiques engendrées par la «loi Toubon» destinée à éviter l'invasion des termes anglais.

Vivacité et spontanéité

Tout d'abord, les Espagnols n'ont jamais pu prononcer les terminaisons en *ing*: ils les ont donc transformées tout naturellement. Ensuite, la vivacité ibérique, la spontanéité, le goût prononcé pour la discussion ont poussé les *castellanohablantes* à digérer sans aigreurs d'estomac les influences étrangères. La seule question qui se pose véritablement n'est pas la défense du castillan, qui n'en a pas besoin, mais la régulation de son usage afin d'éviter les incorrections.

Même les puristes comme Fernando Lazaro Carreter, sont d'accord: «Je ne crois pas à une loi prohibitive sur l'utilisation du castillan, à la rigueur à une loi positive afin d'éviter les erreurs.» Et la plus haute autorité chargée de veiller au respect de la langue parlée par près de 350 millions de personnes avoue d'ailleurs, de façon réaliste: «On ne peut installer des portes au milieu de la campagne.»

Alors il se borne à essayer d'imposer certaines normes. Et encore, sans beaucoup de conviction. Les académiciens prônent l'imposition de règles alors que la plupart des écrivains et des critiques doutent du bien-fondé d'un décret régissant les usages.

Dernièrement, l'Académie royale a accepté, après une petite polémique de pure forme, de supprimer dans les dictionnaires l'existence séparée des deux consonnes *ch* et *ll*, et donc de les réintégrer dans l'ordre normal.

En revanche le n surmonté d'un tilde que la Communauté européenne voulait retirer des claviers a résisté pendant quatre ans aux assauts des technocrates de Bruxelles avant d'être finalement sauvé par un décret.

Preuve que, quand il le faut, on est prêt, en Espagne, à se battre pour préserver ce qui est considéré comme essentiel. Pour le reste, la perméabilité

est admise comme un phénomène naturel. C'est ainsi qu'en Argentine le ministre de la culture Jorge Asis, auteur d'un projet de défense de la langue espagnole face aux anglicismes, a dû présenter sa démission après avoir essuyé une avalanche de critiques.

«Les langues se défendent toutes seules, explique Antonio Dominguez-Rey, professeur de linguistique, elles ressemblent à un organisme qui assimile les apports extérieurs. C'est particulièrement vrai pour l'espagnol dont les sons sont peu nombreux, ce qui favorise l'incorporation, à la différence du français, plus rigide, plus technique, plus puriste et dont la structure est plus dépendante d'une construction inflexible.»

Pour ce bon connaisseur de notre langue, il y a à la fois «du snobisme et de la paresse» de la part des Français à vouloir utiliser des termes étrangers, notamment anglais, alors que les Espagnols sont beaucoup moins «conformistes».

Une adaptation sans scrupule

«L'adaptation sociologique se fait immédiatement», sans aucun scrupule. C'est ainsi que *beefsteak* devient *bistec*; *buffet*, *bufe*; *boulevard*, *bulevar*; *pop-corn*, *palomitas de maíz*; *hot-dog*, *perrito caliente*; que *OK* a toujours été *vale*, que *shampooing* s'est transformé en *champú*; que *vaudeville* donne *vodvil* et que *balommano* désigne le handball et *baloncesto* le basket-ball.

Tout s'hispanise, y compris les noms propres, villes et organisations internationales. C'est ainsi que les Khmers rouges deviennent *jemereros rojos*, N'Djamena s'écrit *Yamena*, Bordeaux, *Burdeos* et USA, *EE UU* pour Estados Unidos. A la différence de la France, les principaux journaux nationaux ont publié des livres de style qui fournissent aux journalistes les références dont ils ont besoin afin de donner une unité dans l'utilisation de la langue. Une véritable mine sur la manière dont le castillan intègre tout ce qui lui est étranger.

Ce qui n'empêche ni les fautes de style ni la mauvaise utilisation des prépositions contre lesquelles tempête Antonio Dominguez-Rey, qui déplore par ailleurs «les mauvais usages et les dérapages constatés dans certains domaines comme le sport, la publicité et l'économie».

Et pourtant il faut voir de quelle manière la terminologie économique est digérée pour transformer *catering* en *avitallamiento*, *marketing* en *mercado-tecnia*, *planning* en *planificacion*, *play-back* en *pre-*

grabado, *leadership* par *liderato* ou *liderazgo*.

Si certains mots restent pratiquement intacts, comme *leasing* ou *joint-venture*, la norme est de chercher l'équivalent, de traduire, de transposer. D'ailleurs, Miguel Garcoa-Posada n'hésite pas à dire en plaisantant que c'est plutôt l'anglais qui doit craindre l'espagnol et non le contraire. Ce critique parle de «reconquista» en évoquant le nombre croissant d'hispanohablantes aux Etats-Unis — d'après lui, au moins 35 millions. Une reconquête linguistique qui fait dire à l'Italien Umberto Eco, dans l'hebdomadaire *Cambio 16*: «les Etats-Unis se convertissent en un pays bilingue. Dans peu de temps, la domination hispano-américaine sera tellement importante que l'espagnol sera considéré comme la seconde langue internationale.» Une telle langue doit-elle être défendue par des lois, même si elle souffre certaines altérations?

L'écrivain Francisco Ayala ne le croit pas: «La langue espagnole est plutôt unie et homogène en dépit des endroits très différents où elle est pratiquée», remarque-t-il. Un point de vue entièrement partagé par un autre écrivain, l'Argentin Ernesto Sabato pour qui «les uniques langues stables sont les langues mortes parce que les vivantes sont dans un processus permanent de transformation où toutes les normes finissent par être violées, à commencer par celles de la logique. Il n'est pas possible de parler de logique et de raison quand l'homme est un conglomerat irrationnel de sentiments, de rêves, de fantasmes...»

Ces deux écrivains et quelques autres, tous lauréats du prix Cervantes, étaient réunis en congrès, à la fin du mois d'octobre, à Valladolid, pour réfléchir sur un thème: «L'heure de l'espagnol». Tous sont tombés d'accord pour reconnaître que les normes linguistiques autoritaires décrétées par des instances supérieures se révèlent être «un désastre», selon le terme utilisé par Ernesto Sabato.

Ce qui ne signifie pas qu'il ne faille pas «prendre soin de ce grand trésor partagé par une vingtaine de nations» comme le demande une motion finale, sorte de charte pour la promotion et la défense du castillan, intitulée modestement: «Document de Valladolid».

Ses signataires, parmi lesquels Octavio Paz, ont déploré l'absence de représentation du ministère de la Culture pour soutenir cette initiative. Ce manque d'intérêt démontre que la promulgation d'un décret de défense de la langue n'est pas un souci majeur pour autorités espagnoles.

6 novembre 1994 X

Élection

Ville de Montréal

Proclamation d'élection

Le Président d'élection de la Ville de Montréal proclame élues, suite au scrutin tenu le 6 novembre 1994, les personnes dont les noms suivent, au poste correspondant à leur nom :

Pierre Bourque
5945, 43^e Avenue
Maire de la Ville de Montréal

Paolo Tamburello
9174, rue d'Iberville
Conseiller du district électoral
numéro 07, de Saint-Michel

Pierre Gagnier
11850, rue de Meulles
Conseiller du district électoral
numéro 01, de Cartierville

Daniel Boucher
5806, avenue de Lorimier
Conseiller du district électoral
numéro 08, de Jean-Rivard

Noushig Eloyan
12094, rue Letellier
Conseillère du district électoral
numéro 02, de l'Acadie

Vittorio Capparelli
7430, rue Chabot
Conseiller du district électoral
numéro 09, de François-Perrault

Hasmig Belleli
934, boulevard Gouin Ouest
Conseillère du district électoral
numéro 03, d'Achuntsic

Sylvain Lachance
7172, rue de Normanville
Conseiller du district électoral
numéro 10, de Villieray

Maurice Beauchamp
1093, avenue Berthe-Louard #201
Conseiller du district électoral
numéro 04, de Saint-Sulpice

Anie Samson
8658, avenue Henri-Julien
Conseillère du district électoral
numéro 11, d'Octave-Crémazie

Colette St-Martin
9758, avenue du Sacré-Coeur
Conseillère du district électoral
numéro 05, de Fleury

Achille Polcaro
7863, avenue de Gaspé
Conseiller du district électoral
numéro 12, de Jarry

Serge-Éric Bélanger
2280, boulevard Gouin Est
Conseiller du district électoral
numéro 06, de Sault-au-Récollet

Konstantinos Georgoulis
2975, avenue Brighton
Conseiller du district électoral
numéro 13, de Parc-Extension

Pierre Goyer
6856, rue des Écores
Conseiller du district électoral
numéro 14, de Saint-Édouard

Robert Laramée
3300, avenue Ridgewood #22
Conseiller du district électoral
numéro 15, de Père-Marquette

Hubert Deraspe
6557, rue Molson
Conseiller du district électoral
numéro 16, de Louis-Hébert

Michelle Daines
6669, 25^e Avenue
Conseillère du district électoral
numéro 17, d'Étienne-Desmarteau

Kettly Beauregard
4150, avenue Plamondon #8
Conseillère du district électoral
numéro 18, de Marie-Victorin

André Lavallée
5941, rue de Normanville
Conseiller du district électoral
numéro 19, de Bourbonnière

Robert Côté
6228, 2^e Avenue
Conseiller du district électoral
numéro 20, de Rosemont

Richard Théorêt
4671, rue de Bordeaux
Conseiller du district électoral
numéro 21, de Lorimier

Jean Doré
61, rue Saint-Norbert
Conseiller du district électoral
numéro 22, du Plateau-Mont-Royal

Louise Roy
5105, avenue des Érables #5
Conseillère du district électoral
numéro 23, de Laurier

Michel Prescott
4017, avenue Laval
Conseiller du district électoral
numéro 25, de Jeanne-Mance

Georgine Coutu
3450, rue Drummond #1608
Conseillère du district électoral
numéro 26, de Peter-McGill

Pierre-Yves Melançon
5334, avenue Decelles
Conseiller du district électoral
numéro 27, de Côte-des-Neiges

Jack Chadirdjian
6919, avenue Wilderton
Conseiller du district électoral
numéro 28, de Darlington

Marvin Rotrand
4355, avenue Rosedale
Conseiller du district électoral
numéro 30, de Snowdon

Jeremy Searle
3840, avenue Prud'homme
Conseiller du district électoral
numéro 32, de Loyola

Sam Boskey
2249, avenue Old Orchard
Conseiller du district électoral
numéro 33, de Décarie

Robert Gagnon
728, avenue Laporte
Conseiller du district électoral
numéro 34, d'Émard

Philippe Bissonnette
6273, rue Hurteau
Conseiller du district électoral
numéro 35, de Saint-Paul

Germain Prigent
734, rue Agnès
Conseiller du district électoral
numéro 36, de Saint-Henri

Marcel Sévigny
507, rue Fortune #31
Conseiller du district électoral
numéro 37, de Pointe-Saint-Charles

Sammy Forcillo
2154, rue de la Visitation
Conseiller du district électoral
numéro 38, de Saint-Jacques

Martin Lemay
2135, rue Florian
Conseiller du district électoral
numéro 39, de Sainte-Marie

Luc Larivée
5105, boul. de l'Assomption #601
Conseiller du district électoral
numéro 40, d'Hochelaga

Nathalie Malépart
2269, rue Hogan
Conseillère du district électoral
numéro 41, de Maisonneuve

Benoît Parent
2649, rue Dickson
Conseiller du district électoral
numéro 42, de Pierre-de-Coubertin

Jacques Charbonneau
6390, avenue Alexis-Contant
Conseiller du district électoral
numéro 43, de Louis-Riel

Claire St-Arnaud
7765, rue de Lavaltrie #31
Conseillère du district électoral
numéro 44, de Longue-Pointe

Ivon Le Duc
8600, rue de Marseille
Conseiller du district électoral
numéro 45, d'Honoré-Beaugrand

Jean-Guy Deschamps
9265, rue de Marseille
Conseiller du district électoral
numéro 46, de Tétreaultville

Giovanni De Michele
11876, avenue Nicolas-Appert
Conseiller du district électoral
numéro 47, de Marc-Aurèle-Fortin

Aimé Charron
9085, boulevard Gouin Est
Conseiller du district électoral
numéro 48, de Rivière-des-Prairies

Marie Lebeau
734, 15^e Avenue
Conseillère du district électoral
numéro 49, de Pointe-aux-Trembles

Colette Paul
12802, rue Notre-Dame Est
Conseillère du district électoral
numéro 50, de La Rousselière

Johanne Lorrain
15174, rue Notre-Dame Est
Conseillère du district électoral
numéro 51, du Bout-de-l'île

Montréal, le 14 novembre 1994

Léon Laberge
Président d'élection

• LES ACTUALITÉS •

C'est écrit dans la bulle...



PHOTO JACQUES GRENIER

UN OURSON automate qui fait des bulles de savon devant un magasin de jouets et un enfant qui s'émerveille: c'est déjà l'esprit des fêtes qui s'installe au centre-ville.

Fin du détournement au moulin à café

Les pirates de l'air se réclamaient d'un mystérieux «Comité des pacifistes algériens»

Palma de Majorque (Reuter) — Les trois hommes qui ont détourné un avion algérien sur l'aéroport de Palma de Majorque, aux Baléares, armés d'un couteau et d'un moulin à café se sont rendus dimanche soir, huit heures après l'atterrissage de l'appareil.

Les pirates de l'air, qui se réclamaient d'un mystérieux «Comité des pacifistes algériens», sont tous trois de nationalité algérienne et sont âgés d'une vingtaine d'années. Ils sont actuellement interrogés par la sécurité espagnole.

Les 38 passagers sont en bonne santé et passeront la nuit dans un hôtel de Palma avant d'être rapatriés sur Alger.

Le Fokker 27 d'Air Algérie transportait 38 passagers et quatre membres d'équipage sur la ligne Alger-Ouargla, dans le Sud algérien, lorsqu'il a été détourné dimanche matin.

Les trois pirates de l'air ont dans un premier temps réclamé la libération de tous les prisonniers politiques et la reprise du processus électoral en Algérie ainsi que le plein de carburant pour gagner Marseille.

Les autorités espagnoles ont refusé et ils ont alors demandé l'asile politique à l'Espagne et la garantie qu'ils ne seraient pas renvoyés dans leur pays.

Le représentant du gouvernement de Madrid à Palma, Gérard Garcia, a déclaré que les autorités n'avaient accédé à aucune de leurs exigences, pas même leur demande d'eau et de médicaments.

Il a affirmé que la question de

leur rapatriement serait tranchée par un juge d'instruction. En tant que signataire de l'accord de Montréal sur la piraterie aérienne, l'Espagne n'est pas censée leur accorder l'asile politique. Les trois Algériens qui ont détourné un avion sur Alicante en février attendent leur procès en prison.

Garcia a précisé, au cours d'une conférence, que les trois pirates n'étaient armés que d'un couteau et que la boîte à chaussures dans laquelle ils affirmaient avoir placé une bombe contenait en fait... un moulin à café.

Pedro Meaurio, directeur de l'aéroport de Palma, a expliqué que les pirates avaient fait irruption dans la cabine de pilotage du Fokker peu après le décollage d'Alger. Deux d'entre eux sont restés près du pilote, le troisième s'est installé à l'arrière de l'appareil. Ils disaient avoir une valise bourrée d'explosifs.

A Madrid, une cellule de crise avait été mise en place à l'ambassade d'Algérie et l'ambassadeur s'est rendu à Palma sans toutefois participer aux négociations.

A Alger, une autre cellule de crise, présidée par Abdelkader Tefar, secrétaire général du ministère algérien des Affaires étrangères, avait été créée.

C'est le deuxième appareil algérien détourné cette année vers l'Espagne lors d'un vol intérieur. Le 28 février, un Boeing d'Air Algérie transportant 127 passagers d'Alger à Oran avait été détourné sur Alicante par trois policiers armés réclamant l'asile politique à l'Espagne.

Une soixantaine de nouveaux cas au Québec

La coqueluche fait toujours des siennes

Québec (PC) — La coqueluche continue encore à faire des siennes cet automne au Québec, alors que de 50 à 60 nouveaux cas sont déclarés chaque semaine à la direction de la Santé publique.

Les autorités médicales ne parlent pas d'épidémie puisque la situation est stable depuis 1992. Les statistiques font état d'environ 3000 cas par année mais le nombre réel

de personnes qui contractent la maladie serait beaucoup plus élevé. Ce sont les enfants qui sont les plus vulnérables à la bactérie responsable de la coqueluche.

La maladie n'est pas fatale mais elle peut provoquer des troubles respiratoires si elle n'est pas traitée. Les chercheurs nous promettent un nouveau vaccin, plus efficace, d'ici quelques années.

Au musée d'Art contemporain

Un colloque passionnant sur l'image de la mort

MARIE-MICHÈLE CRON

Il y avait foule hier au colloque *L'image de la mort. Aux limites de la fiction: l'exposition du cadavre*, qui se tenait au musée d'Art contemporain de Montréal dans le cadre de l'exposition *Andrés Serrano: la morgue* (jusqu'au 8 janvier 1995). Un colloque qui réunissait autour de la médiatrice Christine Bernier une phalange d'historiens et de théoriciens passionnés et passionnants que l'on aurait volontiers écoutés quelques heures de plus alors qu'un seul après-midi consacré à ce thème se révélait insuffisant — mais Michel Vovelle qui était absent, reviendra le 30 novembre à 18h pour poursuivre cette réflexion sur l'image de la mort —. Un mini-événement en fait, qui démarra dans l'émotion alors que Marcel Brisebois nous rappela la perte de William Readings disparu il y a deux semaines dans un tragique accident d'avion, nous demanda une minute de silence en mémoire de cet éminent professeur agrégé du département de littérature de l'Université de Montréal qui avait aidé le musée dans ses préparatifs en mars dernier sur le colloque de *New Art History*.

«Cette disparition est pour nous une épreuve, et nous avons pensé que ce colloque lui était dédié» dit-il. C'était aussi l'occasion de réfléchir sur une exposition qui a suscité quelques controverses dans les médias électroniques (avec l'objectif de conscience Jean-Luc Monrain qui illumina les foules au cours d'une de ses émissions hebdomadaires) comme de recontextualiser le musée en tant que lieu de débats. «Nous assumons nos choix et ce colloque en est la preuve» renchérit M. Brisebois.

Le musée est censé acquérir d'ailleurs deux des pièces d'Andrés Serrano. Celui par qui le diable ou la polémique arrive est à mettre en parallèle avec Marcel Duchamp, autre grand provocateur devant l'éternel et les conventions de la tradition. D'après Réal Lussier, conservateur au MACM et responsable de cette exposition, l'art ne doit-il pas ainsi se prêter aux jeux de la subversion?

Le brillant Bruno Bertherat, un historien qui a déposé à l'Université de Paris I en 1990 un mémoire de maîtrise portant sur *La morgue et la visite de la morgue à Paris au XIX^e siècle: 1804-1907*, nous expliqua et nous raconta, comment la perception de la mort avait évolué, de l'exposition publique de cadavres dans deux morgues parisiennes au XIX^e siècle jusqu'à la disparition de ces authentiques attractions populaires. Le discours de Bruno Bertherat était un véritable objet de curiosité comme le sujet sur lequel il s'appuyait pour démontrer comment la morgue participait ainsi «à un travail de régulation de la société».

Meilleur endroit et moyen pour reconnaître les cadavres par un public qui en devenait métaphoriquement le gardien social, la morgue attirait des foules considérables: en 1892, on comptait autour d'un million de visiteurs par an d'après certaines statistiques.

Espace collectif, lieu de réunion, la morgue se donne alors en spectacle au même titre que la Tour Eiffel, les catacombes ou Yvette Guilbert pour devenir au tournant du siècle, l'objet de critiques virulentes qui en dénonçaient les effets pervers sur le public.

Mais jusqu'à sa fermeture en 1907, elle restera encore un catalyseur de l'inconscient collectif ou s'aiguïseront les effets de la fascination et de la répulsion.

A l'image des photographies d'Andrés Serrano qui sont d'après Susan Douglas — qui enseigne entre autres au Département d'arts visuels de l'Université d'Ottawa — à rattacher à la grande tradition picturale. De *Judith décapitant Holopherne* d'Artemisia Gentileschi qui s'inspire du Caravage, à l'angoissant Christ de Grünewald que réinterpréteront avec force Bacon et Picasso, en passant par les vanités du XVII^e siècle (auxquelles le cadavre carbonisé dans une des œuvres de Serrano se réfère par exemple), l'image de la mort a hanté l'Europe symboliste comme elle continue de le faire aujourd'hui. Andrés Serrano qui était peintre avant d'être photographe, connaît bien ses classiques et l'histoire, toujours récurrente, de notre monde impitoyable.

Mitchell, à la tête des libéraux albertains

Calgary (PC) — Grant Mitchell a vu son rêve devenir réalité en fin de semaine quand il a été élu à la tête des libéraux albertains, mais le système qui lui a permis de l'emporter s'est transformé en cauchemar pour ce parti qui forme l'opposition provinciale.

Sa victoire, aux dépens de ses adversaires Tom Sindlinger et Gary Dickson, a été entachée d'une série d'accrocs et d'allégations ayant trait au processus de scrutin par téléphone. On a affirmé que des votes avaient été achetés, que des milliers de votes par procuration n'avaient pas été transmis, que des lignes téléphoniques étaient bloquées par une surcharge d'appels et que le tout avait baigné dans la confusion.

Le président du parti Brendan Dunphy et plusieurs des 31 députés à l'Assemblée législative ont admis que le processus avait été un désastre.

M. Mitchell, un vétéran de la politique âgé de 43 ans, n'en fait pas trop de cas. Il y a toujours des gens qui vont tenter d'en blâmer d'autres lorsqu'il y a une campagne électorale intense, a-t-il dit.

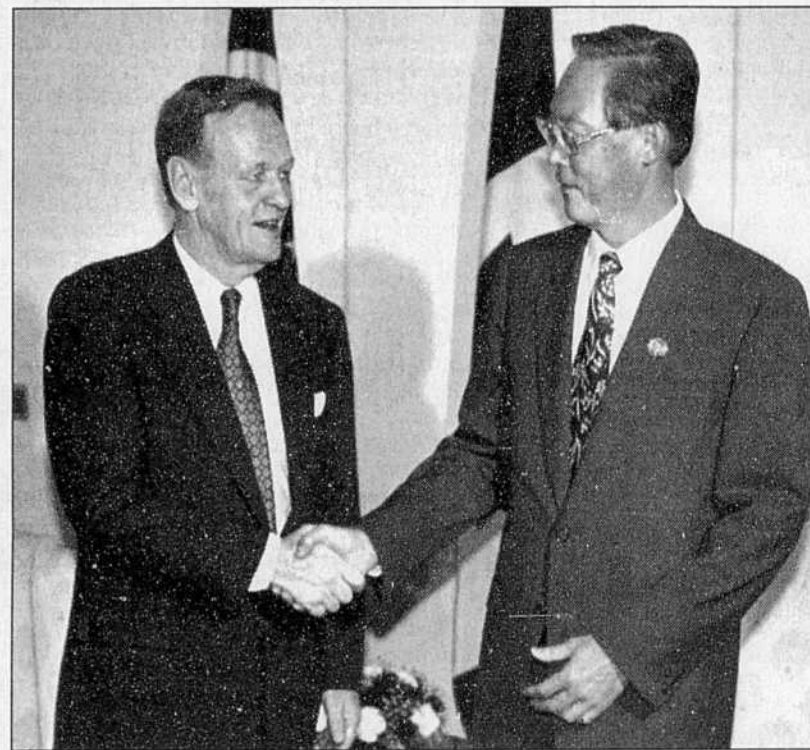
«La rumeur est la monnaie de la politique, et s'il y a un endroit où cette monnaie circule, c'est bien dans un congrès au leadership», a-t-il laissé tomber après sa victoire, reportée à l'issue d'un deuxième tour de scrutin.

Selon un observateur de la scène politique, le professeur David Taras, de l'Université de Calgary, les libéraux ont abandonné le système des délégués, avec ses lacunes, comme les assemblées de partisans gagnés d'avance, pour quelque chose de pire encore.

Mais d'autres observateurs estiment que le parti sort de ce congrès en bien meilleure posture pour s'attaquer au populaire gouvernement conservateur de Ralph Klein qu'il ne l'était sous son précédent leader, Laurence Decore.

M. Mitchell est favorable à l'entreprise privée et opposé aux taxes, mais il soutient qu'il n'est pas nécessaire de sacrifier les pauvres pour équilibrer un budget.

Il promet de vendre le Heritage Trust Fund et d'en appliquer le produit de la vente à la dette, d'ajouter l'orientation sexuelle à la liste des droits protégés par la loi des droits de la personne, d'écarter les réactionnaires du caucus et d'éliminer les compressions imposées par les conservateurs au financement des maternelles.



Le premier ministre Jean Chrétien et le premier ministre de Singapour Goh Chok Tong se sont rencontrés hier à Djakarta, en Indonésie, avant d'assister au sommet du Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC).

Le premier ministre est arrivé hier à Djakarta

Chrétien dans la tourmente du Timor

Djakarta (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien est arrivé hier à Djakarta pour une rencontre où l'ordre du jour, axé sur le commerce, pourrait bien être détourné par la question des droits de la personne.

C'est dans une capitale aseptisée et étrangement paisible que M. Chrétien s'apprete à participer au Forum de la coopération économique Asie-Pacifique — une rencontre des leaders de 18 pays incluant autant des géants économiques comme les États-Unis que de petits pays comme la Malaisie.

Les réunions, qui se dérouleront ce soir et mardi, porteront sur la libéralisation des échanges commerciaux dans la région Asie-Pacifique et on s'efforcera de fixer un échéancier pour la mise en place du libre-échange entre les pays membres.

Pour les pays développés, comme le Canada, cela pourrait signifier l'an 2002, pour les pays en voie de développement, cela pourrait vouloir dire aussi tard qu'en 2020. Mais les pourparlers risquent fort de se ressentir des récentes manifestations contre le gouvernement indonésien. Hier, des milliers de jeunes se sont livrés à des actes de violence et de saccage dans les rues et ont affronté les policiers à Dili, ville du Timor oriental. On ignore

s'il y a eu des blessés ou des morts.

Une douzaine de protestataires du Timor oriental se sont également infiltrés dans l'enceinte de l'ambassade américaine à Djakarta, samedi, et refusent d'en sortir. Ils réclament du président américain Bill Clinton, arrivé hier soir pour le sommet, qu'il intervienne pour favoriser la libération d'un dissident emprisonné du Timor oriental, territoire envahi par l'Indonésie en 1975.

Les militants du Timor oriental, situé à 2000 kilomètres de Djakarta, accusent le gouvernement indonésien de bafouer depuis plusieurs années les droits de la personne.

M. Chrétien est censé soulever la question des droits de la personne auprès du président indonésien Suharto, aujourd'hui. On s'attend à ce qu'il reprenne l'approche adoptée plus tôt en Chine, où il s'était abstenu de mentionner des cas précis d'atteintes aux droits et n'avait pas non plus menacé de lier l'aide canadienne aux progrès réalisés dans la protection des droits de la personne.

Le président Suharto, pour qui le Sommet Asie-Pacifique est le point marquant de ses 27 années de pouvoir, entend maintenir les discussions sur la question du commerce.

L'Eurotunnel enfin ouvert à tout le monde

Paris (AP) — À partir d'aujourd'hui, le grand public pourra enfin emprunter l'Eurotunnel et traverser la Manche à 160 km/h par 40 mètres sous le fond de la mer, en voiture à bord des navettes du Shuttle ou en train à bord de l'Eurostar.

Les trains à grande vitesse Eurostar relient désormais Paris à Londres en trois heures, Londres à Bruxelles en trois heures et quart, et Lille à Londres, en deux heures, de centre-ville à centre-ville.

Une gamme de prix «Découverte» a été spécialement élaborée pour permettre aux clients de découvrir le service Eurostar.

Les premiers passagers pourront effectuer l'aller-retour Paris-Londres pour 1620 FF (environ 405 \$) en première classe, 1290 FF (environ 322 \$) en seconde classe, et 790 FF (environ 197 \$) avec le billet «Joker Découverte» en seconde classe, réservé au moins 14 jours à l'avance.

Les enfants de moins de quatre ans voyageront gratuitement et ceux de moins de douze ans à prix réduits.

Cabines téléphoniques

Accueillis par les hôtesse et stewards en uniforme jaune et bleu signé Balmain, les voyageurs disposeront de quatre cabines téléphoniques, de deux espaces «nursérie», ainsi que d'un service de restauration légère et de boissons chaudes et froides.

Pour son début de service, baptisé Avant-Première, Eurostar ne proposera tout d'abord qu'un service réduit.

En effet, le certificat d'exploitation pour le démarrage du service à grande vitesse d'Eurotunnel, accordé le 12 octobre dernier par la Commission intergouvernementale de sécurité, comporte des limitations.

Ainsi, le nombre de trajets par heure et par sens a été fixé à un maximum de huit. Cependant la commission a finalement autorisé fin octobre la circulation des TGV le week-end.

Les sociétés qui exploitent Eurostar, la SNCF, la SNCB et EPS (European Passenger Services) ont souhaité proposer un service qui permette à leurs clients de découvrir dès que possible les avantages d'Eurostar.

Eurostar desservira donc les trois capitales à raison de deux aller-retour par jour.

Le nombre d'aller-retour augmentera progressivement jusqu'au plein service commercial, qui offrira un départ toutes les heures en moyenne à partir du second semestre 1995.

Formés à Nicolet

Treize constables spéciaux autochtones

Nicolet (PC) — Treize constables spéciaux autochtones ont terminé, hier, leur formation de sept semaines à l'Institut de police du Québec, à Nicolet.

Depuis la mise en place de ce programme, en 1979, 140 autochtones ont profité de cette formation.

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, et le chef de l'Assemblée des premières nations pour les régions du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, assistaient à la remise des diplômes.

La formation de base d'une durée de sept semaines fait suite à une formation préliminaire reçue dans les communautés autochtones et donnée par des agents de liaison de la Sûreté du Québec.

Les constables spéciaux autochtones proviennent notamment de Oujé-Bougamou (Chibougamau), Ushat Mak Mini-Utenam (Sept-Îles), Village-des-Hurons (Québec) et Betsiamites (Baie-Comeau).

Des Romains au roman

LE SALON DU LIVRE
PREND DU
VOLUME

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

BOSNIE-HERZÉGOVINE

RAID ISRAËLIEN AU LIBAN

Jérusalem (AFP) — L'aviation israélienne a effectué hier soir des raids contre des bases du Hezbollah pro-iranien, au sud-Liban, a annoncé le porte-parole de l'armée. Les cibles visées, qui servaient de bases au Hezbollah, dans la région de Jabel Rafi, à l'est de Saïda, chef-lieu du sud-Liban, ont été détruites. Tous les appareils qui ont participé aux raids ont regagné leurs bases sans encombre, a ajouté le porte-parole. Une patrouille israélienne a été attaquée à l'arme automatique et à la roquette antichar hier dans la «zone de sécurité», une bande territoriale contrôlée par l'armée israélienne dans le sud du Liban. L'attaque, qui n'a pas fait de victime, n'a pas été revendiquée. L'armée israélienne a ensuite bombardé à l'artillerie de campagne et au canon de char les environs de villages face au secteur de l'opération, a indiqué la police libanaise, sans faire état de victime. Le Hezbollah est responsable de la plupart des opérations anti-israéliennes dans la «zone de sécurité».

UN NOUVEAU CHEF DE LA POLICE À PORT-AU-PRINCE

Port-au-Prince (AFP) — Le haut commandement militaire a nommé au cours du week-end un nouveau chef de la police de Port-au-Prince, le capitaine Pierre Estantias Neptune, élevé pour l'occasion au grade de major et de lieutenant-colonel ad honorem. Le lieutenant-colonel Neptune, qui a suivi les cours d'officiers de la gendarmerie française à l'école spécialisée de Melun (France), succède à ce poste au lieutenant-colonel Jean Lucien Cazeau, nommé chef du service de l'armement de l'armée haïtienne. Le lieutenant-colonel Neptune occupait avant sa nomination les fonctions de commandant de la garnison de police de Cafétéria, en plein centre de Port-au-Prince. Cette nomination intervient alors que des problèmes sérieux d'insécurité caractérisés par une recrudescence d'actes criminels et de cambriolages dans les quartiers commerciaux sont signalés depuis plusieurs semaines en l'absence sur le terrain des policiers haïtiens et les troupes américaines se refusant à assumer des tâches de police.

LE BANGLADESH PARALYSÉ

Dacca (AFP) — Le Bangladesh a été paralysé, samedi et hier, par une grève générale organisée par l'opposition dans le cadre d'une campagne de protestation contre le Parti nationaliste du Bangladesh (BNP au pouvoir) du premier ministre Khaleda Zia. Les moyens de transports ont notamment été affectés par le mouvement, tandis que les écoles et les entreprises sont restées fermées, ont indiqué des responsables. La police et des forces paramilitaires ont été déployées autour de Dacca, une cité de huit millions d'habitants. Sheikh Hasina Wajed, présidente de la Ligue Awami, l'un des principaux partis de l'opposition, a annoncé que la campagne de l'opposition se poursuivrait, avec notamment des manifestations à partir du 29 novembre, des blocus routiers et ferroviaires le 29 novembre ainsi qu'une nouvelle grève générale de 48 heures les 7 et 8 décembre.

BUSH DÉCORÉ PAR L'ALBANIE

Tirana (AFP) — L'ancien président américain George Bush a reçu l'Ordre d'or de Skanderbeg, haute distinction albanaise, des mains du président Sali Berisha, lors d'une visite privée de quelques heures samedi à Tirana, ont rapporté hier les médias albanais. M. Berisha a rendu hommage à «la contribution particulière» apportée par M. Bush à «la libération des peuples de l'Europe de l'Est» du joug communiste, «l'un des systèmes les plus tragiques qu'ait connus l'histoire de l'humanité». Il a remercié M. Bush pour la fermeté avec laquelle l'ancien président américain avait traité le problème du Kosovo, attitude qui, selon M. Berisha, a eu pour effet de «décourager l'agresseur», allusion aux autorités serbes. Le Kosovo est une province du sud de la Serbie, dont 90 % des deux millions d'habitants sont des Albanais de souche qui y ont proclamé clandestinement une «république». L'activité de ses dirigeants, qui aspirent au rattachement du Kosovo à l'Albanie, est sévèrement réprimée par la justice serbe.

TRÈVE AU SRI LANKA

Colombo (AFP) — Les Tigres de libération de l'État tamoul (LTTE, séparatistes du nord-est de l'île) ont décrété hier un cessez-le-feu unilatéral d'une semaine à l'occasion de l'investiture de la présidente Chandrika Kumaratunga, a-t-on annoncé de source militaire à Colombo. Les rebelles tamouls ont fait connaître cette décision samedi soir sur les ondes de leur radio clandestine. Mme Kumaratunga, alors premier ministre et candidate à l'élection présidentielle, avait suspendu les discussions de paix avec la LTTE à la suite de l'implication présumée de séparatistes tamouls dans l'assassinat le mois dernier du chef de l'opposition, Gamini Dissanayake. La marine a capté une émission des rebelles indiquant qu'ils n'attaqueraient pas les forces de l'ordre, mais se réservaient le droit d'effectuer des opérations défensives, a-t-on précisé de source militaire. Le ministère de la Défense n'a pas commenté cette annonce. La nouvelle présidente, dans son premier discours en tant que chef de l'État, a déclaré samedi : «Mon gouvernement et moi poursuivrons notre quête de la paix, tout en reconnaissant que c'est une voie difficile». Mme Kumaratunga, qui est âgée de 49 ans, a remporté une large victoire à l'élection présidentielle du 9 novembre après avoir fait campagne en promettant de faire la paix avec les rebelles.

Le Canada, la France et l'Espagne menacent de retirer leurs Casques bleus

Les Serbes reprennent du territoire dans le nord

D'APRES AFP

La mission des forces des Nations unies en Bosnie est remise en question après la décision de Washington de ne plus appliquer l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie.

Après l'Espagne, la France et le Canada menacent de retirer leurs Casques bleus de Bosnie en cas de levée de l'embargo sur les armes.

À la suite d'une décision du président Bill Clinton, prise sous la pression du Congrès, les États-Unis ont cessé, depuis la nuit de samedi à hier, de participer aux opérations aéro-navales de surveillance de l'embargo, menées par l'OTAN et l'UEO (Union de l'Europe occidentale).

Hier, la Turquie — qui participe aussi à cette opération de surveillance dans l'Adriatique — a annoncé qu'elle allait suivre la décision américaine.

Celle-ci a été unanimement critiquée par les capitales européennes, en particulier les pays qui ont déployé des troupes au sein de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en ex-Yougoslavie.

À Ottawa, le ministère des Affaires étrangères a fait savoir que le Canada allait retirer immédiatement ses troupes en Bosnie si l'embargo sur les armes était levé.

Le gouvernement espagnol, a ainsi donné l'ordre à son contingent de se préparer à «un éventuel retrait ces jours prochains», selon un porte-parole de la présidence qui a expliqué que la tension avait monté d'un cran dans les zones où se trouvent les soldats espagnols.

Les Britanniques, très hostiles à une levée de l'embar-

go, se sont montrés toutefois plus réservés, le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, ayant affirmé samedi que la décision américaine ne constituait pas pour les 3500 soldats britanniques «une menace supplémentaire immédiate».

Le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, a dénoncé la décision «unilatérale» de Bill Clinton, et affirmé que «si on cesse de contrôler (l'embargo), il y aura encore davantage d'armes et la sécurité de nos Casques bleus sera moins assurée».

Il est vrai que cette menace de retrait, agitée périodiquement par les Européens, est l'une de leurs principales cartes face à l'administration américaine qui projette de lever au printemps l'embargo sur les armes, comme le réclament les autorités de Sarajevo.

Les Européens savent en effet que les États-Unis ne sont en aucun cas prêts à prendre leur relève sur le terrain et qu'un départ des Casques bleus serait le feu vert donné à un embrasement généralisé du conflit.

Mais, au-delà de cette partie diplomatique entre alliés, les Européens sont de plus en plus inquiets de voir qu'une «logique de guerre» l'emporte sur leurs laborieux efforts pour imposer, avec les Américains et les Russes, un règlement négocié à ce conflit de deux ans et demi.

Pour les quelque 24 000 Casques bleus présents depuis deux ans en Bosnie la situation sur le terrain devient de plus en plus difficile.

Les relations entre le gouvernement bosniaque et la FORPRONU sont au plus bas et les Casques bleus éprouvent de plus en plus de difficultés à accomplir leur

mission humanitaire et d'interposition.

Les Casques bleus français ont ouvert le feu contre les forces serbes bosniaques hier à Sarajevo, en riposte à des tirs d'artillerie contre l'hôtel Holiday Inn de la ville, alors que les combats s'intensifiaient dans l'enclave musulmane de Bihac.

Dans l'après-midi, l'Holiday Inn de Sarajevo, où résident notamment des membres d'organisations internationales et des journalistes, avait été la cible de tirs d'artillerie qui ont provoqué un incendie dans les étages inférieurs du bâtiment. Cinq à six roquettes ont touché le premier étage de l'hôtel, qui abrite notamment les locaux temporaires de l'ambassade américaine et une centaine de clients, notamment des membres d'organisations internationales et des journalistes.

Ce regain de tension à Sarajevo intervient alors que, selon des sources militaires internationales, les forces gouvernementales bosniaques, à majorité musulmane, étaient en mauvaise posture dans la poche de Bihac, face à la contre-offensive des Serbes bosniaques et de leurs alliés.

Après avoir récupéré environ 250 km² à l'ouest de la poche ces dernières semaines, les forces bosniaques — environ 12 000 hommes — sont confrontées à une «très sérieuse» contre-offensive développée sur trois fronts.

Cette contre-offensive est menée à partir du nord par les forces de l'ancien leader autonomiste musulman Fikret Abdic — 4000 à 6000 hommes —, à l'est par les forces serbes de Bosnie — 12 000 hommes —, et au sud-ouest, à partir de la Krajina croate, par les sécessionnistes serbes de Croatie qui contrôlent cette région.



Des Timorais ont incendié une motocyclette hier dans les rues de Dili, au Timor, après une manifestation contre l'occupation indonésienne.

La question des droits de l'homme en Indonésie refait surface

Émeute au Timor à la veille d'une visite de Clinton

Dili (AFP) — Le calme semblait être revenu hier soir à Dili, la capitale du Timor oriental, où un millier de jeunes s'étaient heurtés dans la matinée à des policiers et des soldats indonésiens, a constaté un journaliste de l'AFP sur place.

À Djakarta, en revanche, le sit in entamé samedi par une vingtaine de jeunes indépendantistes est-timorais dans l'enceinte de l'ambassade des États-Unis, se poursuivait hier alors que le président Bill Clinton était attendu dans la soirée dans la capitale indonésienne.

Les occupants n'ont pas accepté d'être transportés à l'ambassade du Vatican comme on le leur proposait, a déclaré leur porte-parole, Domingus Sarmiento Alves, à travers les grilles, aux nombreux journalistes à l'extérieur.

M. Clinton doit participer demain au sommet du Forum de Coopération économique Asie-Pacifique

(APEC), qui réunit 18 pays, avant d'avoir mercredi des entretiens bilatéraux avec le président Suharto. La question du Timor oriental sera abordée à cette occasion, a-t-on indiqué de source américaine.

Ces heurts et les scènes de pillage consécutives se sont soldés par 72 arrestations et inculpations pour participation à des faits délictueux, a dit à l'AFP le chef de la police régionale, le colonel Sugianto Andreas.

Les troubles dans la capitale de l'ex-colonie portugaise du Timor oriental ont éclaté samedi soir après le meurtre d'un commerçant est-timorais par un autre originaire des Célèbes (nord de l'Indonésie).

La victime, un commerçant de 30 ans, nommé Marie Vicente, a été tuée samedi après-midi lors d'une dispute «qui n'a rien à voir avec l'anniversaire» du massacre de novembre 1991 à Dili, a affirmé à l'AFP le colonel Sugianto.

L'assassin, Muhamad Fakir, a été arrêté et inculpé, a ajouté le policier.

Il n'y a pas eu d'autre mort, a-il ajouté, démentant des témoignages faisant état de trois morts parmi la population non timoraise.

Selon le correspondant de l'AFP sur place, au moins 30 échoppes ont été pillées et deux restaurants brûlés, de même que quelques voitures et motos.

Dans l'ambiance de rivalité entre Est Timorais de souche et Indonésiens venus d'autres îles comme les Célèbes, soupçonnés d'avoir les meilleurs emplois et de dominer le commerce à leur profit, le meurtre du commerçant timorais a mis le feu aux poudres.

D'autant qu'il coïncidait avec le troisième anniversaire, jour pour jour, du massacre commis par des soldats indonésiens lorsqu'ils ont tiré sur des manifestants indépendantistes, faisant de 50 à plus de 270 morts, selon les sources.

FRANCE

Nouvelle rafle contre les islamistes

Paris (AFP) — Opération sans précédent dans la nuit de samedi à hier pour la justice, la police, la gendarmerie et l'administration pénitentiaire françaises avec la mise en examen (inculpation) à Paris de 78 extrémistes islamistes, puis le transfert de 77 d'entre eux dans cinq prisons.

Parmi les extrémistes écroués figurent Mohamed Chalabi, un Algérien de 39 ans, animateur présumé de l'un des réseaux proches du GIA, Ahmed Djella, Français de 25 ans, arrêté au siège de l'Association éducative des musulmans de France (AEMF), et un Algérien de 24 ans, Mourad Adou, présumé «homme très important» du GIA en Europe.

C'est dans un palais de justice sous haute surveillance que le juge Jean-Louis Bruguière, spécialisé dans la lutte antiterroriste, a tiré les conséquences judiciaires du démantèlement, mardi dernier, du plus important réseau de soutien au Groupe islamique algérien (GIA) jamais découvert en France.

Trois magistrats-instructeurs ont dû venir en renfort pour faire face aux 78 présentations, un chiffre inhabituel dans les annales judiciaires françaises.

Cette procédure a duré près de 14 heures, et compte tenu du nombre de personnes concernées et des différences nationales représentées (française, algérienne, marocaine, russe...).

Un seul des 78 extrémistes a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Les 77 autres ont été écroués dans quatre prisons de la région parisienne et à la Santé à Paris.

Plusieurs des personnes écrouées l'ont été sur la base d'un mandat de dépôt à durée déterminée (5 jours) jusqu'à l'organisation, vraisemblablement mercredi, d'un débat contradictoire, en présence de leurs avocats et d'un magistrat du Parquet, à l'issue duquel certaines d'entre elles pourraient être remises en liberté sous contrôle judiciaire.

Levée de l'embargo économique

Bagdad espère

Bagdad (Reuters) — L'Irak espère que sa reconnaissance officielle du Koweït lui apportera de nouveaux soutiens au sein du Conseil de sécurité des Nations unies mais ne se fait guère d'illusion sur une levée rapide des sanctions internationales.

La reconnaissance du Koweït a donné à l'Irak «un nouvel élan et un nouveau poids au sein du Conseil de sécurité et de la communauté internationale», s'est félicité Tarek Aziz, cité par l'agence irakienne Ina.

«Ce pas important aura pour effet positif de rapprocher la date de levée de l'embargo», a ajouté le vice-premier ministre irakien, qui a quitté Amman pour New York où il assistera aujourd'hui à la réunion hebdomadaire du Conseil de sécurité, précise Ina.

«La levée du blocus ne sera cependant pas décidée (...) lors de la session (du Conseil de sécurité) de demain», a-t-il tenu à préciser.

De la culture à l'horticulture

LE SALON DU LIVRE
PREND DU
VOLUME

É D I T O R I A L

Les chiffres ne disent pas tout

Jean-Robert Sansfaçon

La publication des études par le ministre de la Restructuration, M. Richard Le Hir, marque le début d'une offensive qui s'annonce aussi pénible et improductive qu'une bataille de ruelle.

Daniel Johnson niait que des études portant sur le coût des dédoublements existaient, et il n'avait pas tout à fait tort. Les fameuses études publiées jeudi dernier sont tout au plus des évaluations sur le mode de qui fait quoi, qui dépense quoi dans cette province. Pour chacun des dossiers où Québec manifestait quelque prétention à l'autonomie à la suite de l'échec des accords du Lac Meech, les fonctionnaires ont tenté de broser un portrait de la situation et suggéré différents scénarios pour l'avenir. Jamais il n'était question d'indépendance, rarement du coût des dédoublements, même si dans plusieurs cas, l'hypothèse d'un retrait du fédéral était évoquée.

La conjoncture ayant profondément changé avec l'élection du Parti québécois, la publication de ces études n'aura aucune conséquence fâcheuse. Mais on comprend facilement le refus du gouvernement précédent de publier des documents internes lui suggérant des scénarios possibles de négociation avec Ottawa. Aucun gouvernement, pas plus celui de Jacques Parizeau que celui de Daniel Johnson, ne publie ce genre de documents à utilisation restreinte.

Quant au contenu même des études, le ministre Le Hir a eu tort de conclure que le Québec sortait perdant de son lien fédéral. C'est de la pure partisanerie, un sport très dangereux quand l'objectif est de convaincre un électoral sceptique.

Les études des fonctionnaires n'ont voulu calculer de façon systématique ni le coût des dédoublements, ni la somme globale des recettes et des dépenses du fédéral au Québec. Elles se contentent de raconter l'histoire de certains programmes et de présenter les montants qui leur sont alloués pour illustrer le partage des interventions entre Québec et Ottawa.

Or, pour calculer le coût du fédéralisme, il ne suffit pas de vérifier si le pourcentage des dépenses de chaque programme fédéral correspond à la place du Québec dans le Canada. D'abord parce qu'il est normal que tous les programmes fédéraux ne conviennent pas d'une façon égale à toutes les provinces (on pense aux pêches et à la culture du blé); ensuite parce que, selon la logique même de M. Le Hir, à ce petit jeu du «qui perd gagne», les provinces riches (Ontario, Alberta et Colombie-Britannique) qui paient le plus d'impôts et retirent le moins de services du fédéral seraient celles qui trouveraient le plus d'intérêt à devenir indépendantes...

Selon Statistique Canada, Ottawa a dépensé 956 \$ de plus par habitant au Québec en 1992 qu'il n'a perçu en taxes et impôts de cette province. La même année, à cause de la récession, Ottawa a dépensé 215 \$ de plus qu'il a reçu de chaque Ontarien et... 5 833 \$ de plus par citoyen à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette même année, seules l'Alberta et la Colombie-Britannique ont versé plus qu'elles n'ont reçu.

Depuis le début des années 70, le Québec et six autres provinces pauvres ont profité tous les ans

de cette formule de redistribution des fonds entre les régions. Par contre, l'Alberta a toujours connu un bilan déficitaire important.

Une autre étude récente de la firme torontoise Informetrica pousse plus loin les calculs de Statistique Canada et en arrive à la conclusion que chaque Ontarien a contribué au budget fédéral pour une valeur de 1400 \$ de plus qu'il n'a reçu en 1992, alors qu'inversement, chaque habitant de l'Île-du-Prince-Édouard a reçu 5 629 \$ de plus qu'il n'a payé en impôts à Ottawa. Quant au Québec, il s'en serait tiré avec un léger gain de 250 \$ par habitant.

En essayant de démontrer que nous payons plus que ce que nous recevons en retour, certains nationalistes québécois se trompent de logique. Si nous avons réellement payé plus d'impôts à Ottawa que ce que ce dernier nous avait rendu en paiements de transferts ou de péréquation, c'est que nous serions plus riches et en mesure de nous en réjouir. Dans cette hypothèse, il serait normal que nous participions à notre tour au soutien des régions défavorisées du pays.

Mais alors, il serait mesquin de profiter de la situation pour vendre l'idée de l'indépendance avec l'argument de M. Le Hir qui voudrait que le Québec ne reçoive pas sa juste part des dépenses fédérales. Non seulement l'Alberta est-elle depuis toujours dans cette «fâcheuse» situation, mais elle doit aussi accepter que les taxes du fédéral sur son pétrole servent à faire vivre des habitants des autres provinces.

Voilà donc un bien mauvais coup d'envoi dans ce débat pourtant nécessaire à propos des coûts de l'une ou l'autre option référendaire.

La vraie bataille, ce n'est pas à ce niveau qu'elle doit avoir lieu. La question n'est pas de savoir si nous payons plus de taxes à Ottawa que nous recevons en services, mais quels intérêts politiques, financiers et culturels nous aurions à gérer seuls nos programmes et nos impôts, à tisser seuls les liens qui nous uniraient au monde entier, y compris au reste du Canada.

D'ailleurs, soit dit en passant, pourquoi une nouvelle association avec le Canada n'inclurait-elle pas une forme de redistribution de la richesse au profit des régions les plus pauvres de la zone, comme cela se fait déjà à l'intérieur des pays membres de l'Union européenne? Affirmer qu'un Québec indépendant, que l'on voudrait plus riche que présentement, conserverait pour lui seul ses richesses, voilà une vision bien narcissique de la nation.

Après des années de calculs aussi savants que contradictoires, nous savons que l'option de l'indépendance est réalisable, mais qu'elle comporte des coûts qui peuvent aller jusqu'à la baisse au moins temporaire de notre niveau de vie. Le défi qui attend le gouvernement est donc à la fois plus simple et plus difficile que de calculer ces coûts. Il lui faut convaincre les électeurs que grâce à l'indépendance politique, le Québec pourra rapidement retrouver son équilibre et développer la capacité de faire plus et mieux que sous un régime fédéral. Une tâche colossale, plus importante que toutes les guerres de chiffres.

L E T T R E S

Améliorer les soins mais...

Quelle belle intention que d'émettre ces suggestions pour l'amélioration du système de la santé. M. Bourgault amène, dans sa chronique du mardi 8 novembre, trois suggestions «sans frais» dans ce but.

Bravo pour les suggestions. Elles sont bien bonnes, mais elles ne sont pas si gratuites et faciles qu'elles en ont l'air. Pour le personnel hospitalier, offrir un accueil chaleureux et fournir des informations plus détaillées sur le traitement et les délais relèvent d'une autre charge de travail.

L'heure est aux coupures budgétaires, à la réduction du nombre de postes. Le personnel infirmier doit faire plus avec moins en plus d'assurer une grande part d'insécurité.

Comme il n'y a plus d'argent dans les coffres, le système pourra encore une fois se tourner vers les bénévoles. Ces derniers, en plus de visiter les patients dans leur chambre pourraient se tenir à l'accueil pour recevoir les nouveaux venus.

Une mise en garde: les bénévoles ne doivent pas enlever du travail aux employés, mais seulement rendre le lieu hospital plus chaleureux.

Andrée Pelletier
Montréal, 9 novembre 1994

La vraie liberté religieuse

La liberté religieuse implique qu'aucune religion n'a le droit de s'imposer à une autre et aussi que la religion ne doit être imposée à personne. Mais cela ne signifie pas qu'au nom de la religion on puisse faire n'importe quoi. C'est la raison pour laquelle l'État doit voir à ce que les manifestations religieuses ne nuisent à personne ou n'engendrent la discorde.

En ce sens, l'État doit gérer la religion comme il gère la force, l'économie ou la culture. A plus forte raison, l'État a-t-il le devoir d'empêcher qu'au nom de la religion on ne commette des crimes ou des délits de droit commun. Autrement, la liberté religieuse devient la négation de la valeur des religions particulières et aboutit à plus ou moins long terme au mépris de toute religion.

Paul E. Nolin
Québec, 7 novembre 1994

Titre cocasse pour un ministre

Le ministre Lloyd Axworthy détient le ministère du «Développement des ressources humaines». Ce titre me paraît cocasse, devant la réforme qu'il propose. Y aurait-il des gens assez humoristes — et il en faudrait dans les deux langues! — pour montrer le ridicule des contenus de la réforme eu égard au titre de son ministère.

Il me semble que l'on devrait parler de la réforme pour déclarer qu'elle est vraiment «Axe-worthy». En français, elle est «digne du couperet».

Je ne suis pas un spécialiste capable de préciser ou d'amplifier les critiques énoncées par les neuf professeurs de l'UQAM, ni de souligner les critiques de l'écrivain et membre de l'UNÉQ, mais je reste sidéré par le culot nécessaire à un groupe de politiciens pour amener l'ensemble des citoyens d'un pays à avaler une telle couleuvre, vraiment «axe-worthy».

Bernard Trotter
ex-professeur, Université de Sherbrooke, Saint-Denis-de-Brompton, 21 octobre 1994

Message clair aux politiciens

La cuisante défaite de Jean Doré et du RCM, au pouvoir depuis huit ans, aura servi d'avertissement à nos politiciens. Les effets d'une administration boiteuse, irresponsable et extravagante ne sauraient être effacés par des promesses, des vœux pieux et des actes de contrition (parfaits ou non) lors d'une campagne électorale.

L'administration Doré a multiplié, principalement depuis sa réélection en 1990, les bourdes administratives, engagé des dépenses extravagantes tout en négligeant les besoins de la population par son arrogance et son indifférence. Elle aura donc connu le sort qui est réservé à ces élus qui considèrent qu'une fois la victoire remportée, le «royaume» est devenu leur propriété. Et pourtant, tous les espoirs étaient permis en 1986 lors de l'arrivée au pouvoir de cette formation politique qui avait effectué sa «traversée du désert» en végétant dans l'opposition pendant douze ans. La déception en aura été d'autant plus grande.

Quand les politiciens apprendront-ils que les besoins d'une population et la défense de ses intérêts nécessitent une préoccupation quotidienne et entière de leur part et ce, pendant toute la durée de leur mandat?

L'histoire politique du Québec ainsi que celle de toutes nos démocraties révèle un désenchantement presque général face à nos politiciens qui, à quelques rares exceptions près, par intérêt personnel ou par la plus perfide indifférence à l'égard de la population, se moquent éperdument de la volonté de celle-ci, de ses besoins et de ses aspirations en faisant fi de cette confiance. Pouvons-nous encore espérer?

Armand J. Doré
Anjou, 9 novembre 1994



L'autoroute, voie de gauche

Dans la page *Idees*, ci-contre, un professeur et usager de l'Internet me reproche mes quelques réserves à l'égard du réseau d'échanges qui révolutionne aujourd'hui les communications interuniversitaires. Il vous donnera le goût d'avoir comme lui le monde au bout des doigts. Mais je persiste et signe, pour la survie de l'esprit critique, toujours menacé par les dernières modes et merveilles.

Newsweek affirmait par exemple, la semaine dernière, qu'il s'est piraté pour deux milliards \$ de logiciels par le «Net» depuis un an, du vol pur et simple qui n'est pas moins choquant parce qu'il est commis par des universitaires armés d'une souris plutôt que par des petits «bums» qui se font un dépanneur armés d'un couteau. Il y a des questions à poser à l'oree de l'autoroute électronique, et certaines sont morales.

Ainsi en est-il de «l'égalité» que mon correspondant trouve résolue puisqu'un étudiant universitaire a accès, autant que ses professeurs, au réseau de l'Internet. S'il est un principe que j'ai retenu de mes cours en fondements de l'éducation, c'est la différence entre accès et démocratisation. L'accès est une question technique: vous construisez des établissements publics d'enseignement, par exemple, et en théorie toute la population peut les fréquenter. Comment se fait-il qu'à l'échelon supérieur du système, à l'université, on y trouve plus d'enfants de riches que d'enfants de pauvres, que la pyramide sociale se soit inversée? Faillite de la démocratisation. Les nantis se meuvent mieux que les autres à l'intérieur des réseaux sociaux. Et l'autoroute électronique n'échappe surtout pas à la règle de la reproduction des inégalités.

L'un des nouveaux «maîtres de l'univers», John C. Malone, président de Telecommunications Inc, TCI qui contrôle 20 % de la câblodistribution aux États-Unis, affirmait l'an dernier que toute personne pourrait bientôt «obtenir n'importe laquelle information, n'importe où au monde, n'importe quand, quand on le voudra». Confusion classique entre accès et démocratisation. Ceux



LISE
BISSENETTE

qui auront ainsi la planète à portée d'écran devront d'abord avoir les sous, l'équipement, et l'information.

A Orlando, s'il fallait faire payer aux usagers le fameux bouquet de 500 canaux interactifs que Time-Warner s'approprié à leur offrir gratuitement pour l'expérimenter, la note serait annuellement de 2000 \$ ou 3000 \$ par foyer, estime-t-on. Et on oublie que pour se brancher à l'Internet, place théoriquement publique, il faut avoir un ordinateur; or du tiers ou du quart des Canadiens qui en ont un, au moins 60 % ont un revenu qui se situe au delà de 60 000 \$, révélait récemment un sondage Angus Reid.

Qu'à cela ne tienne, affirmait en réaction M. Robert Crow, vice-président de la Information Technology Association of Canada, les autres passeront par les écoles et les bibliothèques publiques. Les transports en commun, quoi. Il suffit de penser au budget de nos écoles et de nos bibliothèques publiques pour voir la grossièreté de la proposition. Qui va payer les abonnements, les appareils de plus en plus complexes, l'encadrement des usagers, l'enseignement des techniques de recherche, la supervision et l'entretien des équipements?

Sur les quelques tronçons d'autoroute déjà en construction, d'autres inégalités roulent bien. Ainsi celle du «cargos intellectuel», comme on commence à appeler l'immense corpus de renseignements et de références auquel nous aurons accès, à condition évidemment que ce corpus se présente sous forme numérisée, digeste par nos ordinateurs. Pas de problème pour la Bibliothèque du Congrès, à Washington, formidable banque qui vous offre déjà près de

30 millions de fiches sur ses trésors. Mais il est loin d'être sûr que vous aurez le même accès aux trésors de notre propre Bibliothèque nationale, ou à ceux de pays plus modestes, de l'Afrique à l'Oural, qui pourraient intéresser l'humanité autant que la civilisation américaine. Les pays riches, c'est évident, vont numériser plus vite que les pauvres, paver l'autoroute, en baliser les directions.

Comme les utilisateurs riches vont en tirer le plus de profit. Quand Ross Perot, le candidat à la présidence américaine, a inauguré sa campagne interactive par téléphone et télévision, les futurologues nous ont inondés de scénarios sur la «démocratie électronique». On sait désormais que cette démocratie est cooptée par les groupes qui savent «pitonner». Les réseaux de lobbying par télécopieur ne cèdent aux réseaux de lobbying par fax-modem, nourris par un accès plus facile aux renseignements de la machine gouvernementale, elle-même de plus en plus électronique. Les groupes d'intérêt vont tendre à s'accaparer les segments d'autoroute qui aboutissent aux parlements. Pareil écart entre ces groupes et les citoyens ordinaires n'est pas nouveau, mais il s'accroît à vue d'œil.

La voie de gauche, celle où devraient circuler les interrogations sur les nouvelles classes sociales de l'information, est aujourd'hui la moins fréquentée de toutes. Amoureux de l'anarchie de l'Internet, les universitaires tendent à l'ignorer. Au cœur de leurs batailles pour le contrôle des instruments et des canaux de distribution, les chevaliers de la nouvelle industrie ne veulent surtout pas entendre parler de réglementation ou de redistribution d'une part de leurs profits pour assurer les transports en commun. L'idée de définir une sorte de «droit à l'information» n'apparaît pas encore sur les tables à dessin. Je sais gré, pour ma part, à l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation (ASTED), qui m'a invitée à la fin d'octobre à son congrès, de m'avoir initiée à ces dilemmes. Ils ne freinent pas l'enthousiasme, ils l'informent mieux. Tel est bien le but, après tout, de la révolution.

À PROPOS

... du risque d'être hospitalisé

Il existe une importante documentation sur les risques d'infections et les effets secondaires de l'hospitalisation. On a rapporté des complications telles que infections respiratoires, chutes et réactions aux médicaments chez un pourcentage élevé des personnes âgées admises à l'hôpital: ce pourcentage pouvait atteindre jusqu'à 70 %.

Particulièrement chez les personnes âgées, on assiste à une perte d'autonomie provoquée par certains aspects des soins hospitaliers, telle l'alitement, les interventions et les appareils qui provoquent l'immobilité (par ex., les

perfusions, les sondes, l'oxygène), l'utilisation de contenants et le manque d'encouragement à prendre soin d'eux-mêmes. Le changement de milieu peut entraîner la confusion mentale et accroître la perte d'autonomie. On s'interroge également sérieusement au sujet du nombre grandissant d'interventions pratiquées sur des personnes âgées fragiles, chez qui les bienfaits attendus peuvent être trop incertains pour les justifier.

Conférence des sous-ministres de la Santé, juin 1994

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAÇON

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAIS CE QUE DOIS

IDÉES

Casques bleus en péril

Les Grands doivent cesser de manipuler les forces de maintien de la paix de l'ONU

JOCELYN COULON

L'auteur est responsable de l'information internationale au Devoir. Il vient de publier aux Éditions Fides Les Casques bleus, dont nous livrons ici un extrait remanié.

Depuis quelques semaines, deux grandes missions de maintien de la paix de l'ONU — celles de Bosnie et du Rwanda — sont victimes du cynisme ou de l'indifférence des grandes puissances. Cette irresponsabilité met en danger la vie des Casques bleus ainsi que la crédibilité des interventions onusiennes dans le monde.

En Bosnie, les Casques bleus qui y sont déployés depuis l'automne 1992, servent d'otages à la politique confuse et cynique des grandes puissances. D'un côté, la France a envoyé des milliers de ses soldats sous le drapeau de l'ONU pour éviter une intervention militaire directe en faveur du gouvernement bosniaque. La présence de tant de Français permet aussi à Paris d'imposer sa politique en Bosnie. Cette participation française a non seulement figé le *statu quo* au profit des Serbes mais n'empêche pas le nettoyage ethnique qui se déroule sous le regard impuissant des Casques bleus.

De l'autre côté, les Américains, qui n'ont aucune force sur le terrain, sont décidés à lever l'embargo sur les armes à destination des forces bosniaques, mettant ainsi la vie des Casques bleus en danger. Il est évident qu'une levée de l'embargo servirait de prétexte aux forces serbes pour attaquer, non seulement leurs ennemis musulmans, mais aussi les forces de l'ONU qui pourraient alors servir de monnaie d'échange dans une éventuelle négociation. Les Casques bleus sont piégés en Bosnie.

Au Rwanda, l'ONU a été incapable de stopper le génocide de la population tutsie par des milices hutues. C'était sans doute une tâche impossible. Mais ce qui l'est moins, c'est d'éviter que cela ne se reproduise.

Depuis des mois, le gouvernement rwandais et la plupart des observateurs réclament que l'ONU — donc les grandes puissances — dépêche des Casques bleus pour, ou bien désarmer les milices hutues réfugiées au Zaïre, ou bien contrôler la frontière entre le Rwanda et le Zaïre pour empêcher ces milices d'attaquer le nouveau régime. Depuis des mois, les membres du Conseil de sécurité discutent et tergiversent. Depuis des mois, les excuses habituelles servent de politiques: pas d'argent et pas de soldats disponibles. Pourtant, les grandes puissances ont trouvé 40 000 Casques bleus pour patrouiller la Croatie et la Bosnie, là, il est vrai, où ils ont des intérêts plus importants.

On peut se poser plusieurs questions sur l'influence qu'ont les Grands dans les missions de maintien de la paix et sur la pertinence de leur participation. Dans ses *Mémoires*, Brian Urquhart, qui dirigea longtemps les opérations de maintien de la paix pour l'ONU, évoque l'exemple de la création d'une mission de paix dans le Sud-Liban en 1978 pour montrer comment les grandes puissances se débarrassent d'un problème qu'elles ne peuvent régler en le reliant à l'ONU.

Lorsque Israël envahit le Sud-Liban en mars 1978 pour répliquer aux incursions palestiniennes en territoire hébreu, les États-Unis sont embarrassés. Depuis plusieurs mois, ils favorisent les négociations de paix entre Israël et l'Égypte. Le président Jimmy Carter est inquiet de l'impact possible de cette invasion sur l'opinion publique arabe et internationale. Il fait en sorte que soit créée une mission de l'ONU dans le sud du Liban pour séparer les parties et rétablir la paix sans

pour autant s'attaquer aux problèmes de fond. Urquhart, alors au service de l'ONU, s'en inquiète.

«Je m'inquiétais de ce qu'une fois que le Conseil de sécurité, pressé par les Américains, aurait décidé d'envoyer des forces dans le sud du Liban, les États-Unis et d'autres pays perdraient rapidement leur intérêt, feraient fi des problèmes auxquels nos soldats devraient inévitablement faire face, et nous laisseraient, ainsi que les pays fournissant les troupes, sans le soutien politique qui aurait permis de mener la tâche à bien. La suite des événements a amplement justifié cette évaluation pessimiste», écrit-il.

Sans contredit, on pourrait porter le même jugement sur les missions comme celles qui sont déployées actuellement au Sahara occidental, en Angola, en Somalie et en ex-Yougoslavie. Dans tous ces endroits, le déploiement des Casques bleus a figé le *statu quo* et les négociations politiques entre factions avancent à pas de tortue. Les Casques bleus sont les victimes quotidiennes de la frustration des belligérants et même de la population locale. Ce qui n'empêche pas, à New York, les Grands de décrier l'inefficacité supposée de l'ONU.

Pourtant, les grandes puissances portent une lourde responsabilité dans cet état des choses: ce sont elles qui rédigent les mandats ambigus, qui rognent les budgets et qui tentent d'influencer les activités des Casques bleus sur le terrain.

En fait, on peut raisonnablement dire que la participation massive des Grands, mais surtout celle des États-Unis et de la France, n'ont en rien permis à l'ONU de régler certains problèmes pour le moins tragiques tels qu'en vivaient la Somalie, la Bosnie et le Rwanda. Le même constat peut être dressé en ce qui concerne l'action de la Russie dans les anciennes républiques soviétiques.

C'est que l'intervention des Grands dans les missions de maintien de la paix a deux effets pervers. D'abord, leur participation massive n'est jamais gratuite: on peut deviner derrière chaque effort des arrière-pensées politiques et militaires comme on a pu le voir en Somalie, en Bosnie, au Rwanda et dans certaines anciennes républiques soviétiques. Deuxième effet: sur place, les factions opposées tentent toujours d'attirer les grandes puissances de leur côté. En Somalie, les chefs de deux grands clans ont tout fait pour s'attirer les faveurs des Américains. Finalement, ceux-ci ont choisi de lutter contre le général Aidid, avec les conséquences que l'on sait: après avoir perdu quelques dizaines de soldats, les Américains se sont retirés et le pays est de nouveau plongé dans le chaos.

En Bosnie, les Musulmans n'hésitent pas à provoquer des incidents graves et même à tuer des Casques bleus occidentaux pour attirer une intervention militaire internationale. Ils estiment qu'elle leur serait favorable. Les Serbes font la même chose, mais dans le but d'exasperer les nations occidentales et de les forcer à se retirer. Dans les anciennes républiques soviétiques, l'intervention des forces de paix russes satisfait ceux qui souhaitent le retour de la Russie dans son ex-empire ou du moins sa protection.

Pour éviter ces effets pervers, les grandes puissances devraient revoir leur participation aux opérations de maintien de la paix pour le plus grand bien de celles-ci. Ainsi, au lieu de fournir de nombreux contingents de soldats — dont la simple présence sur le terrain excite les factions et déséquilibre le pouvoir au sein des missions —, les grandes puissances devraient en réduire l'importance. Il n'est pas normal que 75% des Casques bleus envoyés en Somalie lors de la mission UNITAF soient venus des États-Unis ou que le tiers de la force des Nations

Un savant dosage de contingents de différentes provenances permettrait à l'ONU d'éviter les luttes d'influence au sein des missions et les problèmes de commandement et de contrôle.

Internet, une place publique

Non, je n'ai pas consulté aujourd'hui «alt.sex.stories», non plus que «alt.food», ni imaginé pourquoi j'écrirais à «president.whitehouse.gov.», sachant que Clinton n'a pas le temps de me lire, réseau ou non

MICHEL BARCELO

Professeur titulaire
Institut d'urbanisme
Université de Montréal

Me Lise Bissonnette, ce matin, en attendant chez moi le livre du *Devoir*, j'avais eu le temps de lire, grâce à l'Internet, deux quotidiens électroniques d'intérêt général de plusieurs pages, l'un en provenance de Moscou, l'autre en provenance d'Allemagne; un correspondant chinois en séjour à l'Académie royale de Suède m'avait envoyé un article d'un collègue californien sur la gestion des déchets au Vietnam; le serveur de l'OTAN m'annonçait la disponibilité prochaine, sur le réseau, du dernier numéro de *NATO Review*, en m'en résumant à l'avance la table des matières, et j'y ai pris note d'un article qui m'intéressait sur Berlin, pour consultation ultérieure; un collègue allemand en sabbatique à l'Université de Sussex m'annonçait son retour prochain en RFA; enfin, j'avais eu le temps, avant de vous lire, de vérifier une citation de Karl Marx dans un serveur américain.

Ce n'est qu'un exemple de ce que j'obtiens quotidiennement grâce à Internet, sans être plus «initié» qu'il ne faut. Contrairement à ce que voudraient certains articles de vulgarisation (comme récemment «10 heures de conduite éfrénée sur la fameuse autoroute électronique» dans *L'actualité*), je n'ai pas consulté aujourd'hui *alt.sex.stories*, non plus que *alt.food* pour préparer le menu de ce soir. Je n'ai pas non plus imaginé pourquoi j'écrirais à *president.whitehouse.gov.*, sachant que le président Clinton, de toute façon, n'a pas le temps de me lire, Internet ou pas.

Votre propre chronique de ce matin, «L'autoroute, voie du centre», qualifie l'Internet de réseau «fermé, anarchique». Vous affirmez qu'une infime partie de l'information qui y circule finit par émerger sur la place pu-

blique. Or l'Internet, à sa façon, est une «place publique»; c'est probablement le lieu où, pour l'instant, l'information circule le plus librement et le plus gratuitement sur terre. Le coût, quand il en est, est souvent bien inférieur à celui du câble ou du téléphone, par exemple.

Et, sauf pour certaines invasions commerciales récentes, il s'agit bel et bien d'un instrument égalitaire, puisqu'il permet à un étudiant de l'Université du Québec à Trois-Rivières d'avoir le même accès à certaines informations que son collègue de Harvard, et aux mêmes conditions; ou encore, à ce même étudiant d'espérer une réponse d'un professeur à l'autre bout du monde, sur une question très pointue.

J'ai moi-même, au printemps, pu continuer à diriger un étudiant d'ici à partir de l'Université de Dresde, en Est-Allemagne, où j'étais en sabbatique. D'autres ont pu suivre la Conférence des Nations unies sur la population, au Caire, récemment, en disposant à l'avance des textes des interventions des délégués, et de l'intégralité des autres travaux préparatoires, dont les journaux d'ici ont fait état de façon assez sibylline.

Mme Bissonnette, vous vous inquiétez, dans votre chronique, de ce que le nombre de journalistes puisse diminuer au profit des «emballeurs d'information». Si les journalistes continuent à traiter de l'Internet d'une façon superficielle, il ne sera pas étonnant que ses utilisateurs se convainquent qu'ils ont de meilleures sources d'information.

Je ne m'en prends pas nécessairement à votre article, mais au genre d'analyses véhiculées un peu partout, sur lesquelles il semble s'appuyer.

Ces analyses ont un effet pervers: celui d'éloigner ceux et celles qui en auraient besoin, ou encore les responsables qui pourraient les y autoriser, d'un instrument de travail contemporain unique, en laissant croire qu'on y perdrait 10 heures par jour et plus à n'y chercher que les choses les plus triviales et les plus insipides, dans une anarchie totale.

Votre chroniqueur de l'informatique, qui fait déjà un excellent travail, pourrait faire œuvre utile de vulgarisation en ajoutant ce domaine à son champ de compétence.

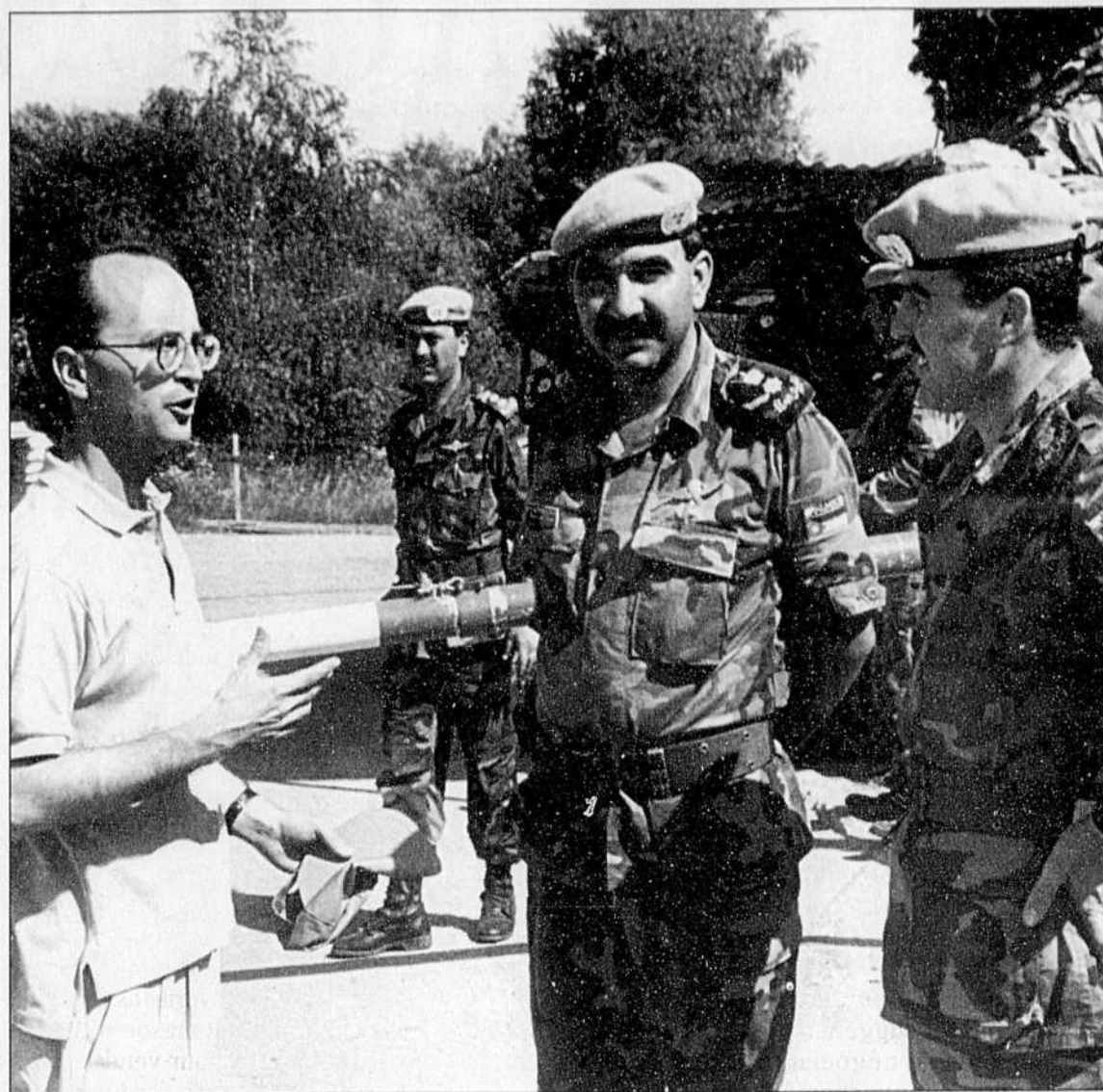


PHOTO ROBERT CÔTÉ

L'auteur en compagnie de Casques bleus jordaniens à Novska, en Croatie: «Les grandes puissances doivent se rendre compte que les missions de maintien de la paix sont avant tout des opérations multinationales qui reflètent la volonté de la communauté internationale d'intervenir dans un conflit en toute neutralité et en toute impartialité. Ces deux qualités sont essentielles au succès des missions. Il serait dommage que cet instrument diplomatique aux mains de la communauté internationale soit perverti par le jeu des grandes puissances.»

unies en Bosnie soit composée de soldats français.

Un savant dosage de contingents de différentes provenances au sein des missions permettrait à l'ONU d'éviter les luttes d'influence dans les missions ainsi que les problèmes de commandement et de contrôle. Les Nations unies pourraient par exemple choisir les commandants des missions selon leur seule compétence et non selon leur nationalité.

Un rôle de premier plan

Enfin, les grandes puissances pourraient jouer un rôle de premier plan dans la fourniture de troupes spécialisées, dans le travail de renseignement et de logistique ainsi que dans l'entraînement et l'équipement des soldats d'autres pays.

Imposer une limite dans le nombre de soldats des grandes puissances pour une mission particulière ne va pas à l'encontre des besoins croissants de l'ONU. Les contributions en personnel des grandes puissances pourraient être mieux réparties entre toutes les missions de maintien de la paix, bien sûr là où les parties le désiraient. Plusieurs missions déployées dans des pays du tiers monde manquent cruellement de troupes spécialisées et bien entraînées que seuls les pays occidentaux peuvent fournir.

La participation des pays occidentaux à l'entraînement et à l'équipement de soldats des pays pauvres pourrait d'une part renforcer les moyens de ceux qui participent aux missions et d'autre part élargir le nombre d'États pourvoyeurs de soldats, qui plafonne actuellement à 70 sur 184 États membres de l'ONU.

Les grandes puissances doivent se rendre compte que les missions de maintien de la paix sont avant tout des opérations multinationales qui reflètent la volonté de la communauté internationale d'intervenir dans un conflit en toute neutralité et en toute impartialité. Ces deux qualités sont essentielles au succès des missions. Il serait dommage que cet instrument diplomatique aux mains de la communauté internationale soit perverti par le jeu des grandes puissances.

Laïcisation des structures scolaires et des écoles

IRÈNE BELLEAU

Retraitée de l'enseignement

Le gouvernement du Québec, par la loi 107 adoptée en 1988, prévoit mettre en place un système scolaire basé sur la langue plutôt que sur la religion. Toute une structure linguistique sera implantée petit à petit qui amènera un bouleversement indescriptible.

Quand on sait que plus du tiers des élèves de l'île de Montréal ne sont ni catholiques, ni protestants, on est obligé de conclure que l'ancien système basé sur la religion a été trop longtemps discriminatoire.

La possibilité de création de commissions scolaires dissidentes est inacceptable car elles prolongeraient la structure de base actuelle: la religion, puisque les dissidences s'exprimeraient sur le fait que l'enseignement religieux dit confessionnel sera disparu de la grille-horaire dans des commissions scolaires linguistiques.

Quelles pourraient être ces écoles ou ces commissions scolaires dissidentes?

Le Québec compte actuellement plus de 800 sectes, groupes ou mouvements religieux. Il se pourrait que naissent comme des champignons à la faveur de ce droit à la dissidence des écoles ou des petites commissions scolaires, dans divers milieux, des institutions autres que les écoles linguistiques (française ou anglaise).

Le Comité Kenniff a recommandé la mise sur pied de comités confessionnels internes pour préserver le droit à la dissidence dans les écoles linguistiques françaises et anglaises. Cela ne

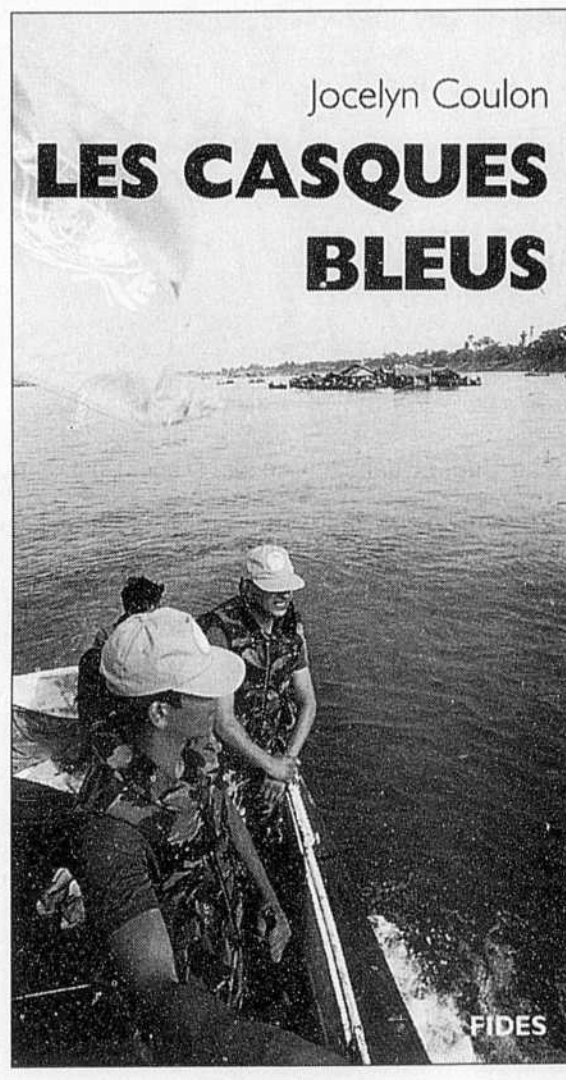
réglera en rien le problème actuel. Il faut penser d'autres solutions.

La religion, les croyances et pratiques, ne relèvent pas de l'école. Voilà le principe sur lequel la société québécoise doit d'abord faire consensus avant de changer le système scolaire. La liberté de religion est fondamentale. La liberté de conscience tout autant. Au delà de la nécessité de s'ouvrir à un monde spirituel, pour tout être humain, il y a le choix personnel que chaque être doit faire. Sans sujétion, librement.

L'espace spirituel intérieur qui imprègne l'agir personnel et social doit donner un sens à la vie, à sa vie, à notre vie. Chaque personne doit créer son credo et laisser chacun expérimenter l'ascétisme de son choix.

La nouvelle structure des écoles ne devrait pas laisser la porte ouverte à ce qui relève de l'endoctrinement, ni de la pratique qui s'y rattache. Le rôle de l'école est plutôt d'ouvrir aux mondes spirituels, quels qu'ils soient, comme des manifestations à travers le temps et les civilisations d'une foi qui ne se ment pas à elle-même. De là à susciter des adeptes, l'école devrait, à mon sens, s'en abstenir. L'école n'a pas à faire des disciples; elle a à éduquer, à développer intégralement l'être humain: corps, âme, esprit. C'est à chaque personne de considérer, en temps et lieu, l'investissement affectif qu'elle assumerait dans une foi. Il y a de sa propre identité.

Des mesures doivent être prises pour que les écoles, enseignants, parents et jeunes aient droit au chapitre. Toujours dans le but de créer ce qui conviendra le mieux à un Québec moderne, libre, démocratique et laïque.



Jocelyn Coulon

LES CASQUES BLEUS

FIDES

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre LeGault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland Yves Carignan, Pierre Cayouette (littérature), Paul des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odie Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Durtisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lessage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), La Documentation: Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Arts publics et annonces classées), Jacques Avri, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gysaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, André Mélançon, Suzanne Missevic, Micheline Ruellan, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierre Rousseau, Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire), L'ADMINISTRATION Henry Riedl, c.m.a. (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Claude Gauthier, Jacques Michel, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration), LE MARKETING ET LE SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Briens (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements), LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Jean-Louis (directeur adjoint, production et informatique), Jeanne Brunet, Michèle Cantara, Richard Desrosiers, Caroline Desrosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michael Schneider, Christiane Vaillant, LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Masse (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SUÈDE Et maintenant la Norvège

SUITE DE LA PAGE 1

Le président sortant de la Commission européenne, Jacques Delors, a salué le «vote de confiance» des électeurs suédois dans l'Europe et a dit regretter que son mandat ne s'achève avant l'entrée de la Suède dans l'UE.

«Je suis très content du succès du «Oui» (...) pour deux raisons. Tout d'abord parce qu'il s'agit d'un vote de confiance... et ensuite parce que nous sommes très heureux d'enrichir l'Union européenne avec la contribution des politiques sociales et écologiques suédoises», a-t-il dit.

Hans von den Broek, commissaire européen aux affaires politiques extérieures, s'est dit «très encouragé par ce résultat. Nous allons être confrontés ensemble à un certain nombre de problèmes qui, j'en suis convaincu, peuvent être résolus sur une base nationale.»

Il a émis l'espoir que les Norvégiens, qui doivent se prononcer sur leur adhésion à l'UE le 28 novembre, suivent le même chemin.

Le chef de la diplomatie danoise, Niels Helveg Petersen a qualifié la victoire du «Oui» suédois à l'UE «d'événement politique de première importance» pour le Danemark, membre de l'UE, la région nordique et l'Europe.

«La Suède sera un bon membre de l'UE et le Danemark espère travailler étroitement avec elle au sein de l'Europe. Il est très important politiquement que la Finlande, et maintenant la Suède, aient choisi de rejoindre l'Union», a-t-il dit.

Le gouvernement néerlandais, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Hans van Mierlo, a également exprimé sa satisfaction et a dit espérer que ce résultat «ait un effet positif sur le référendum en Norvège».

Le président du Parlement européen, le social-démocrate allemand Klaus Haensch, s'est félicité, dimanche soir, du vote favorable des Suédois à l'adhésion à l'Union européenne en soulignant que Stockholm sera ainsi associé à la réforme des institutions européennes

en 1996.

«Le peuple suédois a saisi l'occasion de participer pleinement à toutes les décisions concernant les changements au Traité de Maastricht en 1996 et aux efforts pour renforcer et démocratiser l'Union européenne», a estimé M. Haensch dans un communiqué.

«Je pense que l'Europe a besoin de la Suède et que les qualités démocratiques incarnées par la Suède apporteront une contribution positive au développement de l'Union européenne», a ajouté le président du Parlement européen.

La ministre norvégienne du Commerce extérieur, chargée des questions européennes, Mme Grete Knudsen, s'est félicitée dimanche soir du «Oui» suédois à l'Union européenne, estimant qu'«il va stimuler le camp du «Oui» en Norvège et lui donner un nouvel élan.»

«Le choix suédois est le bon choix pour la Suède et pour la Norvège», a estimé Mme Knudsen, ajoutant qu'elle espérait aussi une nette victoire du «Oui» lors du référendum prévu le 28 novembre en Norvège.

«Les Suédois ont choisi d'être membres de l'UE pour pouvoir décider de l'avenir de l'Europe», a estimé de son côté le président du Parti conservateur norvégien, Jan Petersen. «Je crois désormais à une victoire du «Oui» aussi en Norvège, qui ne peut pas rester isolée», a-t-il ajouté.

Selon un sondage diffusé hier la plupart des Norvégiens pensent que l'adhésion de leur pays à l'Union européenne est une bonne chose, mais ils entendent néanmoins voter «Non» le 28 novembre.

Les Norvégiens redoutent avant tout de perdre le contrôle de leur production pétrolière et de la pêche au profit d'une lointaine bureaucratie bruxelloise et de perdre leur souveraineté et leur identité culturelle.

Les derniers sondages en Norvège accordent une nette avance au camp du «Non», crédité de quelque 48 % des intentions de vote contre seulement 29 % au camp du «Oui», le reste des électeurs étant indécis.

Lors d'un premier référendum en 1972, les Norvégiens avaient rejeté toute idée d'appartenance à l'Europe communautaire (53,5 % de «Non», 46,5 % de «Oui»).

CHAREST Non au statu quo

SUITE DE LA PAGE 1

veillent travailler sous un comité séparé, tout en respectant les dispositions de la loi sur les consultations populaires, qui prévoit que les forces en présence doivent être regroupées sous les parapluies du Non et du Oui. «Comment ça va s'arranger sur le terrain, ça ne m'inquiète pas.»

Des propos de Jean Charest et des interventions des délégués, il ressort également que l'élaboration du discours référendaire risque de susciter des tensions entre conservateurs et libéraux. Alors que Jean Chretien et Daniel Johnson ont clamé à l'unisson qu'il ne leur revient pas de définir une position constitutionnelle alternative en vue du référendum, le chef du PC est plus nuancé. Devant les congressistes, il est revenu à la charge avec son concept de souveraineté partagée, auquel souscrit même le sénateur constitutionnaliste Gerald Beaudoin.

Tout en faisant observer que le fardeau de la preuve appartient au gouvernement du Parti québécois, M. Charest affirme qu'il n'est pas question pour lui de prendre la défense du statu quo. Est-ce à dire que le PC fera la promotion de la souveraineté partagée pendant la campagne référendaire et que cela constituera sa réplique à l'option souverainiste du PQ? «Ça m'apparaît comme un bon point de départ.»

Lancé il y a trois semaines à Laval, le concept de souveraineté partagée ne fait pas l'unanimité. Plusieurs congressistes ont conseillé à leur chef d'être prudent avec ce genre de

vocabulaire «qui prête à confusion». D'ailleurs, s'il y a un consensus qui se dégage de ces délibérations, c'est que le parti ne devrait pas redéfinir pour l'instant sa position constitutionnelle et plutôt s'en tenir à préconiser l'évolution du fédéralisme par l'intermédiaire d'ententes administratives.

Autre point de divergence avec le chef du PLC, Jean Charest refuse d'agacer les péquistes avec le sens et la portée d'une éventuelle victoire référendaire. Il lui paraît évident que si le camp du Oui recueille 50 % des suffrages plus un, le gouvernement Parizeau pourra réaliser la souveraineté. Et si c'est le Non qui l'emporte? Il promet que jamais il ne l'interprétera comme la volonté de s'en tenir au statu quo. Et il ajoute: «Nous n'accepterons jamais que le référendum serve de prétexte pour affaiblir le Québec.»

Le congrès de la fédération québécoise du PC a été un succès de participation. Les organisateurs attendaient tout au plus 400 délégués, ils ont accueilli 550 congressistes, dont le profil révèle une moyenne d'âge relativement jeunes. En fait, les mêmes jeunes conservateurs responsables de la performance de Jean Charest, au congrès de leadership, contrôlaient l'organisation du congrès de la fin de semaine.

Les modalités entourant le choix du chef du parti et l'assainissement des modes de perception des fonds sont les deux questions qui ont suscité le plus d'intérêt. L'aile québécoise proposera au congrès national d'avril 1995 de modifier les statuts du parti, pour faire en sorte que le choix du prochain chef soit déterminé sur la

base du suffrage universel des membres.

Les conservateurs du Québec ont par ailleurs adopté une série de résolutions qui visent à donner plus de transparence aux opérations de perception d'argent. Dans cette optique, l'organisme qui est chargé de recueillir les fonds, le Fonds PC-Canada, ne sera plus sous la férule du chef du parti. Il sera imputable uniquement à l'exécutif national, qui en nommera le président. Le Fonds PC devra soumettre ses états financiers à la direction du parti. Il est arrivé dans le passé que des collecteurs de fonds du PC mettent de l'argent dans leurs poches. Les mesures de sécurité mises de l'avant par le PC-Québec sont contraignantes et devraient suffire à prévenir ce genre de dérapage.

donnez sang risque

Pour savoir où et quand donner du sang, appelez Info-Collecte au 527-1501



La Société canadienne de la Croix-Rouge Services transfusionnels

LAROSE La littérature est souveraine

SUITE DE LA PAGE 1

veaux Habits de la droite culturelle, Pierre Foglia, chroniqueur à La Presse, et les pédagogues, cette masse plus ou moins compacte d'«idéateurs» qui ont «abâtardi» le système jusqu'à en faire une machine à véhiculer «ce que (...) telle nationaliste idéologie délire que nous sommes».

Quel lien y a-t-il entre la souveraineté et l'éducation? Pour l'illustrer, Larose emprunte le détour de la littérature, car «les affaires littéraires sont souvent les plus riches en signes politiques». Au banc des accusés: le «national-pédagogisme», ce «repassage hybride» de pédagogie, de soi-disant gauchisme et de nationalisme. En faisant correspondre l'apprentissage au «vécu» et aux besoins d'un certain nationalisme, on a tout dénaturé, au nom d'une adhésion à la réalité qui n'est que rapetissement.

Or, dit le prof dans une entrevue au Devoir, la littérature est souveraine, comme la souveraineté. Toutes deux doivent être «indépendantes de la nécessité de se justifier par elles-mêmes». De la même manière que l'œuvre n'a pas à défendre sa valeur autre que littéraire ou sa «nécessité de servir à quelque chose», la souveraineté n'a pas à «se faire demander d'abord combien elle coûte. On la fait, et on s'arrange pour pouvoir la payer.»

La relativisation de ces deux

concepts, leur ancrage dans un cadre stérile qui ne mène qu'à la confusion, a des effets pervers. Paradoxalement, le Québec tolère mal «la souveraineté intérieure», la liberté dans un continent qui en a pourtant fait son assise. On n'a pas le droit, ici, de «parler souverainement». Le conformisme ambiant évacue sans autre forme de procès «toute personne qui va parler en ayant l'audace de se mettre à part».

Jean Larose déplore qu'au Québec, tout ce qui est souverain, ou dissident, soit dépeint comme relevant «de la domination, du mépris et de l'arrogance». Vous encouragez la lecture de Balzac? On vous accuse d'être «rétrograde». Vous parlez d'aller vous établir ailleurs? Vous commettez «le péché absolu», car «on n'a pas le droit de se dire étouffé, de dire qu'on respecte ceux qui ne veulent pas être souverains mais qu'on veut rompre avec eux».

Parlez-en à Hélène Jutras, celle que «le Québec tue» et dont l'intervention publique a déchainé les passions...

En fait, note en substance le prof Larose, on a remplacé les curés par d'autres curés, qui à défaut de se

draper dans la chasuble se sont érigés en gardiens d'un nouveau dogme. En soumettant l'éducation à la grille nationaliste assaisonnée de «la foire du vécu», ils ont commodément rangé dans la «droite culturelle», avec ce que la chose évoque d'obscurantisme, toute référence à une «tradition humaniste» vieille de 2500 ans et qui n'est ni de gauche ni de droite.

C'est le cas, dit Larose, de Jacques Pelletier et de ces autres pédagogues dont «on verrait, s'ils n'avaient pas rompu avec tout ce qui s'est passé avant le XX^e siècle, à quel point ils sont naïseux».

De Foglia, l'essayiste dénonce parallèlement l'adhésion à la «contre-culture de consommation», ce nouveau conformisme qui est «le signe assomant d'une modernité en panne». L'offensive contre la lettre, le règne du rock, du rap, du clip et du «modernisme technique» que, selon Larose, Foglia défend avec sa «foi dans la mode», illustre son «jeunisme», cela étant le fait «de ne pas pouvoir supporter qu'il y a une jeunesse après soi».

«Born again du «là que ça se passe», Foglia, même s'il se qualifie lui-même de «vieux com lettré», exploite

une «mécanique à baratin (qui) fonctionne encore au même carburant qu'au bon temps où sa jeunesse s'érigait toute vivante contre l'autorité fossile de la loi des adultes. Comme si cet ordre nouveau qu'il annonce n'était pas déjà en place, pas devenu maintenant le nouveau conformisme et la nouvelle censure», écrit Jean Larose.

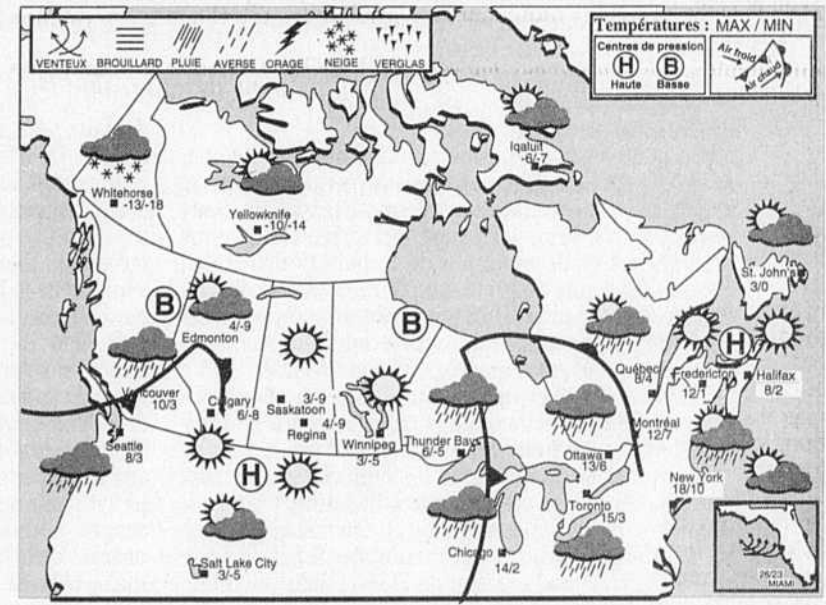
Par ce détour, retour à la souveraineté. Les suspects susnommés ayant «tous en commun l'usage systématique du ressentiment» pour imposer leur «tyrannie de la médiocrité», ils illustrent à merveille la résistance générale à la différence libératrice. L'obsession d'être proche de la vie a éloigné la référence à l'universel, tout comme la souveraineté a cessé d'être un projet en soi, pour soi, pour devenir un phénomène de réaction en vase clos qui mesure sa valeur à l'aune de la perception de l'autre et de la comptabilité.

En entrevue, Jean Larose, qu'avaient éreinté Pelletier et Foglia, se défend de se livrer à un «règlement de comptes facile». Son discours, assure-t-il, relève de la «haute polémique». De toute façon, «ce sont eux qui ont commencé» et, comme l'indique une citation reproduite en exergue, «dans le triste cas de la légitime défense, il faut (...) idéaliser autant que possible les individus pour en faire les représentants de la sottise objective et de l'absurdité objective».

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).



Situation générale: Une vigoureuse dépression en provenance du Manitoba grimpe vers le Québec... Ottawa-Hull: Nuageux. Brumeux par endroits tôt le matin... Saguenay: Brumeux par endroits tôt le matin... Cornwall et Montréal: Brumeux par endroits tôt le matin... Trois-Rivières, Drummondville et Québec: Brumeux par endroits tôt le matin... Estrie et Beauce: Brumeux par endroits tôt le matin... Lac Saint-Jean, La Tuque, réserve faunique des Laurentides: Brumeux par endroits tôt le matin.

Prévision à long terme pour Québec

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).

Prévision à long terme pour OTTAWA

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).

MOSCOU Manque de devises

SUITE DE LA PAGE 1

découvrir que de l'eau a été mélangée à l'essence. Ainsi, le drôle de liquide gèlera au froid ou l'empêchera d'accélérer.

L'explication des autorités de Moscou à cette pénurie pleine de frustrations: un accident est survenu à la seule raffinerie de la capitale. Il faut donc la réparer. Ainsi, la production a chuté à 4500 tonnes de pétrole par jour au lieu de 7000 tonnes en temps normal.

Le grand réservoir qui contenait 220 000 tonnes de pétrole est complètement vide. Moscou négocie maintenant avec la raffinerie de la ville de Riazan pour la convaincre de venir à sa rescousse. Riazan est à quatre heures de route de la capitale.

Malgré la situation, la mairie de Moscou promet que tout rentrera dans l'ordre dès les prochains jours.

Les Moscovites, eux, sont sceptiques. «Qui croire? A quelle loi se fier?» s'interroge le chauffeur de taxi Sergei Meduse. Sergei comprend mal; si la raffinerie est en réparation, alors pourquoi les camions-citernes trouvent-ils si facilement de l'essence? «Lujkov mafia! Lujkov mafia!» conclut-il avec un geste de la main.

Youri Lujkov c'est le maire de Moscou. Depuis quelques temps, il demeure discret. M. Lujkov régné

sur sa ville en tsar. Il contrôle l'essence.

La ville de Moscou a le monopole de la vente d'essence sur son territoire. Ici, il y a 250 stations-services seulement pour 10 millions d'habitants. Une trentaine d'entre elles ont déjà fermé boutique, faute de pétrole.

Dans les files d'attente des stations-services, les mauvaises langues soutiennent que la pénurie est artificielle comme à la fin de 1991 lorsque les comptoirs des magasins étaient vides. A cette époque, les gens pouvaient tout trouver au marché noir à des prix beaucoup plus élevés. Ceux qui contrôlaient ce commerce illégal faisaient d'énormes profits.

«Les vendeurs privés trouvent l'essence, l'État n'en a pas, alors c'est encore une fois la mafia qui empoche! Maudite mafia!» lance Sacha

Kovalev, un chauffeur d'une soixantaine d'années, dégoûté par la situation.

Le pétrole est encore subventionné par l'État. Un litre d'essence (si on en trouve) coûte 500 roubles environ 20 cents canadiens, trois fois moins que chez nous. Les propriétaires de camions-citernes vendent leur essence à 2000 roubles, 80 cents canadiens.

Les gouvernements régionaux et municipaux et l'État en général n'ont plus les moyens de se payer le luxe de subventionner l'essence de leurs contribuables. Les sociétés pétrolières russes veulent être payées en devises fortes.

Ce qui pousse le ministre russe de l'Essence et de l'Énergie, Yuri Bhafrank, à dire que l'explication véritable à la pénurie d'essence à Mos-

cou est d'abord un manque d'argent. La capitale n'est plus capable de payer ses dettes. Elle doit plus de 60 milliards de roubles (25 millions \$) à ses fournisseurs de pétrole.

La Ville devrait recevoir bientôt des crédits pour soulager sa dette mais, selon plusieurs experts, cela n'est qu'une mesure superficielle. Le comité antimonopole en Russie estime que la ville doit vendre sa raffinerie à des compagnies pétrolières indépendantes. Les prix seront donc libérés. Si rien ne change, le comité est d'avis que Moscou vivra encore plusieurs autres pénuries du genre.

Le maire Lujkov, peu enclin à laisser aller son contrôle sur cet or noir, demande plutôt l'aide du gouvernement russe pour régler l'épineux problème, un vieux réflexe de l'ère soviétique.

Advertisement for UNICEF: POUR L'AVENIR DES ENFANTS. Includes UNICEF logo and contact information.

LE DEVOIR publication information: LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30. Includes address, phone numbers, and subscription rates.

LE DEVOIR est publié par LE DEVOIR Inc. dont le siège social est situé au numéro 2050 de Bleury, 9e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par les Imprimeries Québec LaSalle, 7743 de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 775 boulevard, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général: (514) 985-3333, service à la clientèle: (514) 985-3355, publicité: (514) 985-3399.